#### **DECISION DU MAIRE N° 2022-08**

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022

# AVENANTS N°1, 2, 3, 4 et 5 AUX LOTS 6, 7, 10, 11, 12, 16, 18 ET 22 DU MARCHE DE TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN ESPACE CULTUREL SUR LA COMMUNE DE CORDEMAIS

Le Maire de la Commune de Cordemais ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu la délibération n°2018-40 du 14 mai 2018 approuvant le programme et l'enveloppe financière de l'opération de construction d'un espace culturel à Cordemais ;

Vu l'appel à candidatures relatif au concours restreint de maitrise d'œuvre sur « esquisse + » lancé en date du 17 mai 2018 pour la réalisation d'un espace culturel sur la commune de Cordemais ;

Vu la décision du Maire n°DC-2018-03 en date du 12 novembre 2018 désignant le cabinet d'architecte RAUM, lauréat du concours restreint de maitrise d'œuvre pour la réalisation d'un espace culturel à Cordemais;

Vu le marché négocié passé en date du 19 novembre 2018 avec le lauréat du concours, en application de l'article 30 I alinéa 6° du décret n°2016-360 relatif aux marchés publics ;

Vu la délibération n°2019-22 du 25 mars 2019 fixant l'enveloppe prévisionnelle du coût de travaux à 3 750 000 euros HT, en phase APS (avant-projet sommaire), hors options ;

Vu la délibération n°2019-52 du 1<sup>er</sup> juillet 2019 réajustant l'enveloppe prévisionnelle du coût des travaux en phase APD à 3 900 000 euros H.T.;

Vu la décision du Maire n°2019-04 en date du 4 décembre 2019 attribuant les marchés de travaux de construction d'un espace culturel sur la commune de Cordemais (lots de 1 à 6 et de 8 à 22) ;

Vu la décision du Maire n°2020-01 en date du 14 janvier 2020 attribuant le lot 7 du marché de travaux de construction d'un espace culturel sur la commune de Cordemais ;

Vu le procès-verbal du 25 mai 2020 du Conseil Municipal désignant le Maire de la commune de Cordemais ;

Vu la délibération n°2020-27 du 25 Mai 2020 donnant délégation au Maire, notamment en matière de marchés publics ;

Vu la décision du Maire n°2021-01 en date du 20 janvier 2021 validant le principe des avenants n°1 aux lots 1-4-6-8-10-11-12-16-17-18 et 19 du marché de travaux de construction d'un espace culturel sur la commune de Cordemais ;

Vu la décision du Maire n°2021-06 en date du 16 mars 2021 validant le principe des avenants n°1 et 2 aux lots 1-3 et 9 du marché de travaux de construction d'un espace culturel sur la commune de Cordemais ;

Vu la décision du Maire n°2021-10 en date du 17 mai 2021 validant le principe des avenants n°1 et 2 aux lots 5-10-12 et 18 du marché de travaux de construction d'un espace culture de particular de Cordemais;

Affichage: 15/03/2022

Vu la décision du Maire n°2021-11 en date du 7 juin 2021 validant le principe de l'avenant n°3 au lot 1 du marché de travaux de construction d'un espace culturel sur la commune de Cordemais ;

Vu la décision du Maire n°2021-17 en date du 8 juillet 2021 validant le principe des avenants n°1 aux lots 14-15-20 et 22, des avenants n°2 aux lots 3-16 et avenant n°3 au lot 10 du marché de travaux de construction d'un espace culturel sur la commune de Cordemais ;

Vu la décision du Maire n°2021-23 en date du 21 décembre 2021 validant le principe des avenants n°2 aux lots 8-11-14-17-20 et 22, des avenants n°3 aux lots 8-12, d'un avenant n°4 au lot 10 et des avenants n°4 et 5 au lot 1 du marché de travaux de construction d'un espace culturel sur la commune de Cordemais;

Attendu que les crédits sont inscrits au budget 2021.

#### **SITUATION**

Pour rappel, et titre indicatif, les marchés de travaux ont été attribués aux entreprises suivantes :

Lot(s)	Désignation	Entreprise	Montant en euros H.T.
01	Fondations/Gros œuvre	BENETEAU (44260) MALVILLE	1 436 312,88 (avec suppression des parements architectoniques)
02	Charpente bois	GODARD (44240) LA CHAPELLE SUR ERDRE	62 000,00
03	Charpente métallique	DL ATLANTIQUE (17180) PERIGNY	111 690,95
04	Couverture zinc	GUESNEAU COUVERTURE (44500) LA BAULE	206 019,19 (avec profil d'arrêt zinc d'enduit)
05	Etanchéité	SEO ETANCHEITE (44360) CORDEMAIS	141 460,00
06	Ravalement enduit	DRA ATLANTIQUE (44800) SAINT HERBLAIN	79 488,83 (avec enduit en remplacement des parements béton architectonique)
07	Bardage Bois	DOUILLARD (44190) CLISSON	46 321,22 (avec PSA* : finition lasure par un saturateur sur bardage bois)
08	Menuiseries extérieures aluminium	BONNET (85600) MONTAIGU	191 748,58 (avec étendue de gamme : anodisation)
09	Menuiseries extérieures bois	LOISEAU MENUISERIES (85111) CHANTONNAY	30 512,78

			044-214400459-2 <del>0220215-2022D</del> 08
10	Métallerie / serrurerie	OUEST INDUSTRIES (44120) VERTOU	Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 14/03/2022  Affichage: 15/03/2022
11	Doublage / cloisons / plafonds	ARBAT SYSTEM (44360) ST ETIENNE DE MONTLUC	326 720,07
12	Menuiseries intérieures /signalétiques /mobilier fixe	DUPRE (49420) OMBREE D'ANJOU	134 000,00
13	Chape en béton quartzé	CHAPES DALLAGES INDUSTRIELS (38330) ST NAZAIRE LES EYMES	93 500,00
14	Revêtements de sols /carrelage mural	GUERIN SOLS (35890) LAILLÉ	32 800,00
15	Parquet	SARL ABACA (35520) LA CHAPELLE DES FOUGERETZ	14 141,99 (essence hêtre parquet fixe)
16	Peinture	RENAISSANCE (44600) ST NAZAIRE	59 416,31 (avec suppression des parements béton architectonique et PSA* comprise (remplacement de la lasure par un saturateur sur les menuiseries extérieures bois))
17	Electricité CFO-CFA	ROBERT JULIOT (85140) ESSARTS EN BOCAGE	143 297,94 (avec PSE* : borne de recharge vélos)
18	Chauffage /ventilation /plomberie /sanitaire	MISSENARD (44800) ST HERBLAIN	521 000,00
19	Serrurerie machinerie tentures de scène	2.44 MAUSSION (29620) GUIMAEC	174 784,00 (avec PSE2* : rideaux latéraux)
20	Réseaux scéniques & équipements scénographiques	MELPOMEN (44472) CARQUEFOU	180 669,24
21	Fauteuils	SIGNATURE F (24110) ST ASTIER	44 900,00
22	Terrassement VRD espaces verts	PIGEON TP (44152) ANCENIS	334 000,00
		Total H.T.	4 410 560,98

<sup>\*</sup>PSA: prestation alternative à la solution de base (variante exigée)

#### **DECIDE:**

#### Article 1: Objet

**DE PASSER** <u>un avenant n°1</u> au lot 7 ; <u>un avenant n°2</u> au lot 6 ; <u>un avenant n°3</u> aux lots 11-16-18-22, <u>un avenant n°4</u> au lots 11-12-22, <u>un avenant n°5</u> aux lots 10 et 12 du marché de travaux, conformément aux avenants et aux justificatifs ci-annexés :

<sup>\*</sup>PSE : prestations supplémentaire éventuelle

THE COURT		1.00		044-214400459-20220215-2022D08-AU		
Lot(s)	Désignation	Entreprise	Montant initial du marché en euros H.T.	Montan de Clasé cert prestations introduites par les avenants n°2,4 et n°5 en euros H.T.	fiént de la montant rie préfet: 14/03/2022 prosent de la marche euros H.T.	
01	Fondations/Gros œuvre	BENETEAU (44260) MALVILLE	1 436 312,88  (avec suppression des parements architectoniques)	+ 5 860,00 (avenant 1) + 1 866,10 (avenant 2) + 16 650,00 (avenant 3) + 370,00 (avenant n°4) + 3 250,00 (avenant n°5)	1 464 308,98	
02	Charpente bois	GODARD (44240) LA CHAPELLE SUR ERDRE	62 000,00		62 000,00	
03	Charpente métallique	DL ATLANTIQUE (17180) PERIGNY	111 690,95	+ 11 000,00 (avenant n°1) + 1 650,00 (avenant n°2)	124 340,95	
04	Couverture zinc	GUESNEAU COUVERTURE (44500) LA BAULE	206 019,19 (avec profil d'arrêt zinc d'enduit)	+ 5 293,58 (avenant n°1)	211 312,77	
05	Etanchéité	SEO ETANCHEITE (44360) CORDEMAIS	141 460,00	+ 1 102,30 (avenant n°1)	142 562,30	
06	Ravalement enduit	<b>DRA ATLANTIQUE</b> (44800) SAINT HERBLAIN	79 488,83 (avec enduit en remplacement des parements béton architectonique)	-7 795,27 (avenant n°1) -1 099.75 (avenant n°2)	70 593.81	
07	Bardage Bois	<b>DOUILLARD</b> (44190) CLISSON	46 321,22 (avec PSA* : finition lasure par un saturateur sur bardage bois)	+ 1236,00 (avenant n°1)	47 557.22	
08	Menuiseries extérieures aluminium	BONNET (85600) MONTAIGU	191 748,58 (avec étendue de gamme : anodisation)	-2 266,00 (avenant n°1) -2 371,06 (avenant n°2) + 361,63 (avenant n°3)	187 473,15	
09	Menuiseries LOISEAU MENUISERIES extérieures bois (85111) CHANTONNAY		1 30 512 78	+ 950,95	31 463,73	
10	Métallerie / serrurerie	<b>OUEST INDUSTRIES</b> (44120) VERTOU	45 777,00	+ 1 277,00 (avenant n°1) -1 350,00 (avenant n°2) + 2 889,00 (avenant n°3) + 347,00	49 920.46	

			<u></u>	044-21440045	9-20220215-2022D08-AU
				(aver <del>lant n°4)</del> Accusé certifié	exécutoire
				+ 980.46 Reception par le	préfet : 14/03/2022
				(avenantanº5)/03	2022
11	Doublage / cloisons / plafonds	ARBAT SYSTEM (44360) ST ETIENNE DE MONTLUC	326 720,07	-9 619,20 (avenant n°1) + 714,57 (avenant n°2) + 466.65 (avenant n°3) + 1 431.00	319 713.09
				(avenant n°4)	
12	Menuiseries intérieures /signalétiques /mobilier fixe	<b>DUPRE (49420)</b> OMBREE D'ANJOU	134 000,00	-11 224.30 (avenant n°1) +2 421,50 (avenant n°2) -795,09 (avenant n°3) -7 261.19 (avenant n°4) + 789,93	117 930.85
		·, · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		(avenant n°5)	
13	Chape en béton quartzé	CHAPES DALLAGES INDUSTRIELS (38330) ST NAZAIRE LES EYMES	93 500,00		93 500,00
14	Revêtements de sols /carrelage mural	GUERIN SOLS (35890) LAILLÉ	32 800,00	-4 670,74 (avenant n°1) + 689,29 (avenant n°2)	28 818,55
15	Parquet	SARL ABACA (35520) LA CHAPELLE DES FOUGERETZ	14 141,99 (essence hêtre parquet fixe)	+ 921,31	15 063,30
16	Peinture	<b>RENAISSANCE</b> (44600) ST NAZAIRE	59 416,31 (avec suppression des parements béton architectonique et PSA* comprise (remplacement de la lasure par un saturateur sur les menuiseries extérieures bois))	+ 6 775,00 (avenant n°1) + 660,00 (avenant n°2) -1 273.78 (avenant n°3)	65 577.53
		:			
17	Electricité CFO- CFA	ROBERT JULIOT (85140) ESSARTS EN BOCAGE	143 297,94 (avec PSE* : borne de recharge vélos)	+ 1 329,73 (avenant n°1) + 15 313,97 (avenant n°2)	159 941,64
18	Chauffage /ventilation /plomberie /sanitaire	<b>MISSENARD</b> (44800) ST HERBLAIN	521 000,00	+ 10 934,61 (avenant n°1) + 526,60 (avenant n°2) + 991.28 (avenant n°3)	533 452,49

19	Serrurerie machinerie tentures de scène	2.44 MAUSSION (29620) GUIMAEC	174 784,00 (avec PSE2* : rideaux latéraux)	Accusé certifié Réception par le	exécutoire préfet : 14/03/2022 2022 185 858,00
20	Réseaux scéniques & équipements scénographiques	MELPOMEN (44472) CARQUEFOU	180 669,24	-308,62 (avenant n°1) + 485,03 (avenant n°2)	180 845,65
21	Fauteuils	SIGNATURE F (24110) ST ASTIER	44 900,00		44 900,00
22	Terrassement VRD espaces verts	PIGEON TP (44152) ANCENIS	334 000,00	+ 4 315,00 (avenant n°1) +10 697,25 (avenant n°2) +2 009,74 (avenant n°3) +3 874,00 (avenant n°4)	354 895,99
		Total H.T. :	4 410 560,98	+ 81 469,48	4 492 030,46

Représentant une plus-value de + 2 144,34 euros H.T., soit un montant global de 81 469,48 euros H.T. pour la totalité des avenants (+1,85 % du montant global initial du marché).

Fait à Cordemais, le 15 février 2022

Le Maire,
Monsieur le Maire,
Daniel GUILLÉ

Par délégation du Maire,
le 2<sup>ème</sup> Adjoint

Pascale CORMERAIS

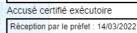
ACTE RENDU EXECUTOIRE

APRES TRANSMISSION EN PREFECTURE
LE :

**ET AFFICHAGE** 

LE:

Le Maire de la COMMUNE DE CORDEMAIS Daniel GUILLÉ





#### VILLE DE CORDEMAIS

#### Construction d'un espace culturel

#### **AVENANT N° 02**

LOT 6 - RAVALEMENT ENDUIT

#### **ENTRE LES SOUSSIGNES:**

Ville de Cordemais au 4 Avenue des Quatre Vents (44360) – représentée par Monsieur Le Maire

d'une part,

l'entreprise DRA - 6 rue Bobby Sands - 44800 ST HERBLAIN

d'autre part,

#### IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

#### ARTICLE 1 : Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet de définir les prestations en moins au marché initial du lot - 6 RAVALEMENT ENDUIT concernant l'opération référencée.

#### ARTICLE 2 : Consistance des travaux - Montant de l'avenant

Travaux selon devis joint:

-	Fiche Travaux Modificatifs n°58 (Détail joint)		-1 099.75 €
		TOTAL HT TVA 20 %	-1 099.75 € -219.95 €
		TOTAL TTC	

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022

Le marché qui était de : 71 693.56 € HT soit de 86 032.28 € TTC (après avenant n°1)

est ramené à :

70 593.81 € HT soit de 84 712.57 € TTC

ARTICLE 3 : Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Le présent avenant ne deviendra définitif qu'après transmission au maitre d'ouvrage et notification au titulaire.

Fait à CORDEMAIS Le 27 janvier 2022

Le titulaire du marché (Mention lu et approuvé manuscrite)

lu et appouve

DRA AT ANTIQUE

549 au capital de 40 con é
Entreprise de Rénovation du Bâtiment
6 respondent HERBLAIN
(el. 92)57 13 20 08
Faz 42 51 13 11 65
394 300 10 10 10 8 Nantes

Le Pouvoir Adjudicateur

Monsieur le Maire, Daniel GUILLÉ

> Par délégation du Maire, le 2<sup>ème</sup> Adjoint

Pascale CORMERAIS

Accusé certifié exécutoire

FICHE DE TRAVAUX MODIFICAT	TIFS N° 58	Réception par le préfet : 14/03/202 Affichage : 15/03/2022
<b>Opération</b> : Espace Culturel de Codemais (44)		
Lot n° : 06		
DRA		
Suppression endut sur plaque de plâtre		
Documents en annexe : - devis entreprise		
Origine de la demande  Maître d'ouvrage / Utilisateur Acquereur	Incidence sur	autres lots :
Maître d'œuvre Contrôleur technique Coordonnateur SPS Entreprise	<del>oui</del>	1 o
Autre : évolution	NON	
Chiffrage Entreprise MOE (Estimation des travaux)		
Coût des travaux en Euros :         Montant HT :       -1 099,75 €         TVA 20% :       -219,95 €         Montant TTC :       -1 319,70 €	Références De Dev	vis : vis JA/NB MNB - A548
Analyse du Maître d'œuvre :	Cache	l el signalure
	BAUM a	rChitectes r, 44000 Nantes /1.09 72 11 61 49
Avis de l'OPC :	Conomie Cons 46 lot des 1. 44230 SAINT 61. TOL. 0. 1. SAI 60 C. 1418 RCSNAM 11.	03/01/2022
Décision du Maître de l'Ouvrage / Assistant Maitre d'ouvrage :	Site: Witte	et signature
		Monsieur le Maire, Daniel GUILLÉ
	Oire-Atlantique	1

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022



#### Enduit projeté - Plaquette de parement - Rénovation Isolation par l'extérieur - Bardage bois & terre cuite

VILLE DE CORDEMAIS Avenue des Quatre Vents 44360 CORDEMAIS

SI HERBLAIN Le 15 Novembre 2021

AFFAIRE:

ESPACE CULTUREL 44360 CORDEMAIS

Affaire sulvie par M. ALVES Nos réf: JA/NB MNB - A548 **DEVIS Nº 2021/11/300** 

MOINS VALUE - LOT 06 RAVALEMENT

Nous yous prions de bien vouloir trouver ci-dessous notre offre de prix pour l'opération cités DESIGNATION	Unité	QTE	P.V.U	P.V.T
TRAVAUX DE RAVALEMENT :		<u>                                   </u>		
		<u> </u>	l	
MOINS VALUE			r	
2.6.3 - ENDUIT - SUPPORT PLAQUES DE PLATRE	70		- 1	
Préparation du support en plaques de plâtre avec un regulateur de fond. Fourniture et application d'un enduit organique de type CREPIMUR F de chez PRB ou équivalent.				
Teintes au choix de l'architecte. Teinte : Coefficient d'absorption solaire <0,7.				
Traitement des angles en baguettes jonc fil			1	COMPRIS
Hors reprise du support.			ŀ	100-001 - 00-000 A 100-000 - 00-000
Localisation:			1	
Suivant plans architecte et annexe 1 - tableaux des finitions et notamment : Sur plafonds en plaques de plâtre (repéré en blue sur plans et CCTP),				
Bar A.1,				
Circulation 02,				
Ranfoncement half / sas 01,				
Renfoncomont sas accès sanilaire / hall, Sur cloisons des sanilaires donnant sur hall (1 face).				
Sui Goisons des saintaines dominant sui mun ( 1 1809).				
Grandes surfaces :	m²	43,99 -	25,00 €	. 1 099,75 €
			1	
			1	
				4 000 77 6
Valeur Novembre 2021		MONTANT H	L	- 1 099,75 €
Palement: 45 jours / DRAATLAA	Propi		***********	
Signature ou cachet précédé des mentions manuscrites!	africa.	TVA	20,00%	CONTRACTOR DESCRIPTION OF THE PERSON OF THE
Lu et approuvé, Bon pour accord Entrepase de Réparatif	gh du Báti	MONTANT 1	TC [	- 1 319,70 €
10 miles (10 miles) (1	RBI.AIN 20 08			
M ALVES F-10-12 51 13		1		
6. Rue Bobby Sands - 44 800 Saint H		- Tel : 02 5	1 13 20 08 - Fa	x : 02 51 13 11 65

S.A.S au capital de 40 000€ - 394 300 172 RCS NANTES - APE 4399 C - N° TVA Intracommunautaire FR 78 394 300 172

www.dra-atlantique.fr

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022



#### VILLE DE CORDEMAIS

#### Construction d'un espace culturel

#### **AVENANT N° 01**

LOT 07 - BARDAGE BOIS

#### **ENTRE LES SOUSSIGNES:**

Ville de Cordemais au 4 Avenue des Quatre Vents (44360) - représentée par Monsieur Le Maire

d'une part,

et

l'entreprise DOUILLARD - ZI de Tabari - Rue des Ajoncs - 44190 CLISSON

d'autre part,

#### IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT:

#### ARTICLE 1 : Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet de définir les prestations en plus au marché initial du lot - 07 - Bardage Bois concernant l'opération référencée.

#### ARTICLE 2 : Consistance des travaux - Montant de l'avenant

Travaux selon devis joint:

-	Fiche	Iravaux	Modificatifs	n°51	Ind B	(Détail joint)	
---	-------	---------	--------------	------	-------	----------------	--

1 236.00 €

TOTAL HT 1 236.00 € TVA 20 % 247.20 € TOTAL TTC 1 483.20 €

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage: 15/03/2022

Le marché qui était de : 46 321.22 € HT soit de 55 585.46 € TTC

est porté à :

47 557.22 € HT soit de 57 068.66 € TTC

ARTICLE 3 : Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

> Le présent avenant ne deviendra définitif qu'après transmission au maitre d'ouvrage et notification au titulaire.

Fait à CORDEMAIS Le 27 janvier 2022

Le titulaire du marché (Mention lu et approuvé

manuscrite) "he er approuse

le 27/01/22

DOUILLARD
Zi de Tabañ - nie des Ajonss - 44190 CLISSON
Tél.: 02 40 06 92 23 - Fax: 02 40 06 99 45
contact@douillard-charpente.fr

Plo Be thew

Le Pouvoir Adjudicateur

Monsieur le Maire, Daniel GUILLE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022

FICHE DE TRAVAUX MODIFICATIFS	N° 51 - Ind B
Opération : Espace Culturel de Codemais (44)	
Lot n°: 07 DOUILLARD	
Suite à la demande de contrôle d'accès sur les portes repéré F16 / E25, a	ijout d'équipements complementaires.
Documents en annexe : - devis entreprise	
Origine de la demande  Maître d'ouvrage / Utilisateur Acquereur	Incidence sur autres lots :
Maitre d'œuvre Contrôleur technique Coordonnateur SPS Entreprise	<del>OUI</del>
Autre : évolution	NON
Chiffrage Entreprise MOE (Estimation des travaux)	
Coût des travaux en Euros :	Références Devis :
Montant HT : 1 236,00 € TVA 20% : 247,20 € Montant TTC : 1 483,20 €	n°187 V4 du 29/11/2021
Analyse du Maître d'œuvre :	Cachal at signature
	rue de Calmar, 44000 Nantes
Avís de l'OPC :	31/11/2021
Décision du Maître de l'Ouvrage / Assistant Maitre d'ouvrage :	Site . www.cmb-eco.rr
	Monsieur le Maire, Daniel GUILLÉ

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022



Maire de CORDEMAIS 4 Avenue des Quatre Vents 44360 CORDEMAIS

DEVIS n°187 du 29/11/2021 Sujet : Centre Culturel - Cordemais Travaux supplémentaires

Affaire sulvie par M Pascal DEMANGEAU

Co	orte F16 / E25 mmande complémentaire d'équipement des portes métalliques / E25,				
	7 625, ec intégration de commande d'ouverture par gâche électrique,	2.000		222.00	
	me porte,	2,000 2,000	U	280,00	560,
	gnée de tirage.	2,000	ט ט	233,00 105,00	466
No	ta : compris déduction de la serrure à larder et les béquilles oxy noir prévus au marché.	2,000		103,00	210,
			18 =		
				11 12	
			- 1		

Mode de règlement : Virement à 30 jours

Montants en Euros

 Total H.T.
 1 236,00

 Total T.V.A. 20%
 247,20

 Total T.T.C.
 1 483,20

Accord do clinal, date et signatura



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022



#### **VILLE DE CORDEMAIS**

## Construction d'un espace culturel

#### **AVENANT N° 05**

LOT 10 - METALLERIE / SERRURERIE

#### **ENTRE LES SOUSSIGNES:**

Ville de Cordemais au 4 Avenue des Quatre Vents (44360) – représentée par Monsieur Le Maire

d'une part,

et

l'entreprise OUEST INDUSTRIES - 6 bis, rue de la Chaumière - 44120 VERTOU

d'autre part,

#### IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

#### ARTICLE 1 : Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet de définir les prestations en plus au marché initial du lot – 10 METALLERIE / SERRURERIE concernant l'opération référencée.

#### ARTICLE 2 : Consistance des travaux - Montant de l'avenant

Travaux selon devis joint:

	TOTAL TTC	1 176.55 €
	TOTAL HT TVA 20 %	980.46 € 196.09 €
Fiche Travaux Modificatifs n°55 (Détail joint) Fiche Travaux Modificatifs n°56 (Détail Joint)		553.46 € 427.00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20220215-2022D08-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022

Le marché qui était de : 48 940.00 € HT soit de 58 728.00 € TTC (après avenant n°04)

est porté à :

49 920.46 € HT soit de 59 904.55 € TTC

ARTICLE 3 : Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Le présent avenant ne deviendra définitif qu'après transmission au maitre d'ouvrage et notification au titulaire.

Fait à CORDEMAIS Le 25 janvier 2022

Le titulaire du marché (Mention lu et approuvé manuscrite) Le Pouvoir Adjudicateur

Monsieur le Maire, Daniel GUILLÉ

Signé numériquement par: LAURENT BRANDON

Date et l'heure: 27/01/2022 10:55:39

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022

FICHE DE TRAVAUX MODIF	ICATIFS N° 55
Opération : Espace Culturel de Codemais (44)	
Lot n° : 08	
OUEST INDUSTRIE	
Grille en façade pour ventilation local émaillage	
Documents en annexe : - devis entreprise	
Origine de la demande	Incidence sur autres lots :
Maître d'ouvrage / Utilisateur Acquereur Maître d'œuvre Contrôleur technique	<del>ou</del> i-
Coordonnateur SPS Entreprise Autre : évolution	мом
Chiffrage Entreprise MOE (Estimation des travaux)	
οût des travaux en Euros :	Références Devis :
Nontant HT : 553,46 € VA 20% : 110,69 € Nontant TTC : 664,15 €	Devis n° DV210550 du 22/11/21
nalyse du Maître d'œuvre :	Cachet et signature
	1 un do Colmor, 44000 Nantes 155 0 03 1 /1.00 72 11 61 49 2411 - 52 AST NO - RCS NANTES 1 SAUTOCOLUMN STATES
vis de l'OPC :	Economie Construction Coordination
lai de commande 6 à 8 semaines. Pose à prévoir après réception.	48 bli des Pas Enchantés 44238 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE
	SAS-eu capital de 100 000 € RCS NANTES 327 667 135
cision du Maître de l'Ouvrage / Assistant Maitre d'ouvrag	e: Site: www.cmb-eco 1, Cachel of signature
	Monsieur le Mare,  Daniel GUIL É

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022

# Ouest Industries



Métallerie / Serrurerie Menuleerie Aluminium Aménagement intérieur

6 Bis Rue de la chaumière

44120 VERTOU

Tel:

240031779

Fax:

240348146

nl.ceinteubnitesuo.www

SARL au capital de 61 500 €

SIRET Nantes ;

33873837000042

SIRET Angers :

33873837000028

R.C.S: Nantes APE 3320 A

N' TVA:

FR 54 338 738 370

Commune de Cordemais

Hôtel de Ville

BP 42 Av des Quatre vents 44360 CORDEMAIS

France

Devis n° DV210550 du 22/11/21

Affaira:

AF0285 - ESPACE CULTUREL CORDEMAIS

Chargé d'affaire :

Leurent BRANDON

Objet:

Grille de ventifation local émaillage

Repère	Désignation	Qté	U	Prlx	Montant
	Fourniture et pose d'une gellie de ventilation en aluminium brut, type EXTAC au pas de 50 mm, thermolaquée noir RAL 9005 saliné d'emètre 240 mm, pour pose tunnel	1,00	υ	553,46	553,46
	Célai 6 à 8 semaines				

MONTANT H.T. Net on Euros 553,46

TVA 20 % 110,69

MONTANT TTC on Euros 664,15

Condition de palement : 30 Jours net Durée do validité de l'offre : 2 mols Prix calculés pour l'ensemble des postes

#### Réservo de propriété :

OUEST INDUSTRIES demeure propriétaire de l'ouvrage qu'il a exécuté jusqu'au palement de l'intégralité du prix et des accessoires correspondants.

Cette disposition ne fait pas obstacle à la prise de possession de l'ouvrage. Les risques sont transférés à l'acheteur dès la mise à disposition de l'ouvrage même si elle intervient avant la réception des travaux. A défaut du prix intégral, l'acheteur s'engage à rostituer ces ouvrages et supportera les frais éventuels de leur remise en état et de leur transport jusqu'à nos atellers.



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022

FICHE DE TRAVAUX MODIFICA	ITIFS N° 56
<b>Opération</b> : Espace Culturel de Codemals (44)	
Lot n°: 10	
OUEST INDUSTRIE	grays known no many
Découpe de la porte extérieure du local stockage Founiture et pose d'une grille de ventilation type VIB EXT 50 G , laquée contre cadre pour finition intérieure	RAL 9016, avec
Documents en annexe : - devis entreprise	
Origine de la demande	Incidence sur autres lots :
Maître d'ouvrage / Utilisateur	
Acquereur Maître d'œuvre	ONF
Contrôleur technique Coordonnateur SPS	
Entreprise	1
Autre: évolution	NON
Coût des travaux en Euros :  Montant HT : 427,00 €  VA 20% : 85,40 €  Montant TTC : 512,40 €	Références Devis : Devis n° DV210577 du 29/11/21
nalyse du Maître d'œuvre :	Cachel et signature
	1 rue di Colinar de Connesses 1 rue di Colinar de Connesses 1. 200 de 200 - 200 NAVIEB TVA foitacommiqualitati de Pressionario
vis de l'OPC :	CMB 02/12/2021
lai de commande 6 semaines.	Economie Construction Coordination  AB bid dos Pas Enchanto  40230 SAINT SEBASTIEN SU  TEI, 02 40 94 76 E  SAS au capital de 100 00  RGS NANTES 327 667 135
cision du Maître de l'Ouvrage / Assistant Maitre d'ouvrage :	Site : www.cmb-eco.lr
	Monsieur le Maile Daniel GUILLÉ
	To, R.F.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage: 15/03/2022

# **Quest** Industries



Métallerie / Sorruserie Menulseria Aluminium Aménegement Intérieur

6 Bis Rue de la chaumière

44120 VERTOU

Tái Fax 240031779

240348146 www.ouestindustries.fr

SARL au capital de 61 500 C

R.C.B: Nanles APE 3320 A

SIRET Nanies

33873637000042

SIRET Angers :

33873837000026

N° TVA

Commune de Cordemais

Hôtel de Ville

BP 42 Av des Quatre vents

44360 CORDEMAIS

Frence

FR 54 338 738 370

Devis nº DV210577 du 29/11/21

Affaire:

AF0265 - ESPACE CULTUREL CORDEMAIS

Chargé d'affaire :

Laurent BRANDON

Objet:

Création d'une VB dans la porte initialement coupe-feu

	Ropôro	Dásignation	CH6	U	Prix	Montant
	^	Découpe de la parle exédéure du local etochage Fourtibre et pose d'unt grille de vanifiation type MB EXT 50 G , laquée RAL 9015, evec conve cadre pour finition intériure	1,00	U	427,00	427,00
-		(Xelal environ 6 semaines	1			

MONTANT H.T. Net en Euros 427,00 TVA 20 % 85,40 MONTANT TTC on Euros 512,40

Condition de paiament : 30 Jours net Durée de validité de l'offre : 2 mois Prix calculés pour l'ensemble des postes

#### Ráservo do propriété :

OUEST INDUSTRIES demoure propriétaire de l'ouvrage qu'il a exécuté jusqu'au palement de l'intégralité du prix et des accessoires correspondants. Cette disposition ne fait pas obstacle à la prise de possession de l'ouvrage. Les risques sont transférés à l'achateur dès la mise à disposition de l'ouvrage même al elle intervient evant la réception des travaux. A défaut du prix intègral, l'achateur s'engage à restituer ces ouvrages et supporters les frais éventuels de leur remise en état et de leur transport jusqu'à nos ateliers.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022



#### **VILLE DE CORDEMAIS**

#### Construction d'un espace culturel

#### **AVENANT N° 03**

LOT 11 - DOUBLAGE CLOISONS PLAFONDS

#### **ENTRE LES SOUSSIGNES:**

Ville de Cordemais au 4 Avenue des Quatre Vents (44360) – représentée par Monsieur Le Maire d'une part,

et

l'entreprise ARTBAT – 3 rue Pégase – ZA du Clair de Lune – 44360 ST ETIENNE DE MONTLUC d'autre part,

#### IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT:

#### ARTICLE 1 : Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet de définir les prestations en plus au marché initial du lot – 11 DOUBLAGE CLOISONS PLAFONDS concernant l'opération référencée.

#### ARTICLE 2 : Consistance des travaux - Montant de l'avenant

Travaux selon devis joint:

-	Fiche Travaux Modificatifs n°57 (Détail joint)		466.65 €
	TC	OTAL HT	466.65 €
	TV	/A 20 %	93.33 €
	TC	OTAL TTC	559 98 €

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022

Le marché qui était de : 317 815.44 € HT soit de 381 378.53 € TTC (après avenant n° 02) hage : 15/03/2022

est porté à :

318 282.09 € HT soit de 381 938.51 € TTC

ARTICLE 3 : Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de

Le présent avenant ne deviendra définitif qu'après transmission au maitre d'ouvrage et notification au titulaire.

Fait à CORDEMAIS Le 27 janvier 2022

contestation.

Le titulaire du marché (Mention lu et approuvé manuscrite)

lu et Apprové

ARTEAT SYSTEM
3 ZAC Clair do Luno
44360 ST ETIEN E DE MONTLUC
T6l. 02 40 65 24 20 Lav 02 40 26 20 37

Le Pouvoir Adjudicateur



Par délégation du Maire, le 2<sup>ème</sup> Adjoint Pascale CORMERAIS

Accusé certifié exécutoire

FICHE DE TRAVAUX MODIFICA	
<b>Opération</b> : Espace Culturel de Codemais (44)	Affichage: 15/03/2022
Lot n° : 11 ARTBAT	
Local vélo - remplacement plafon fibra par plafond hydro en plaque de pl	âtre
Documents en annexe : - devis entreprise	
Origine de la demande  Maître d'ouvrage / Utilisateur Acquereur Maître d'œuvre Contrôleur technique Coordonnateur SPS Entreprise Autre: évolution	Incidence sur autres lots ;
Chiffrage Entreprise  MOE (Estimation des travaux)	
Coût des travaux en Euros :  Nontant HT : 466,65 €  VA 20% : 93,33 €  Nontant TTC : 559,98 €	Références Devis : Devis n° 2021-12-14
Analyse du Maître d'œuvre :	Cachel el signaluro  HAJIN architectes  1. 02 el 17 ec al 11 po 72 al 11 49  TWANTER CONTROL C
vis de l'OPC : réaliser avant le 07/01/2021	14230 SAINT SEBASTIEN SI: 20/12/2021 14230 SAINT SEBASTIEN SI: 20/12/2021 Tél. 02 40 94.76? SAS au capital de 100 ( RCS NANTES \$27.66; Site: www.cmb.\siz
écision du Maître de l'Ouvrage / Assistant Maitre d'ouvrage :	Cachet et signature  Monsieur le Maire,  Daniel GUILLÉ

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022



Entreprise Générale du Bâtlment s.a.s. au capital de 100 000 € 3 rue Pégase ZA du Clair de Lune 44360 St Etienne de Montluc Téléphone : 02 40 85 24 26 Email : artbat-system@wanadoo.fr **DEVIS Nº 2021-12-14** 

St Etienne de Montluc, le 16 décembre 2021

COMMUNE DE CORDEMAIS AVENUE DES 4 VENTS 44 360 CORDEMAIS

# REALISATION D'UN ESPACE CULTUREL CORDEMAIS

Lot 11 - Doublages Cloisons Plafonds

N۰	Désignation	Qlé	U	Prix unit.	Montant H.T.
	Annule et remplace devis n° 2021-12-10				
	LOCAL VELO				
1	Réalisation d'un plafond BA13 hydro avec isolant 200 MRK40 R:5.00 sous les gradins du local vélo	10,50	M2	51,80	543,90 €
2	Bandes armées	6,00	ML	4,80	28,80 €
3	Moin value main d'oeuvre - FIBRA ULTRA FM -150mm	- 10,50	M2	10,10	- 106,05 €

Devis gratuit

Durée de validité : 2 mois

Los prix TTC sont etablis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur los prix.

Total H.T.	466,65 €
Total T.V.A. 20,00 %	93,33 €
Total T.T.C. (Euro)	559,98 €

Mode de Règlement Virement à 30 jours Le signataire reconnaît avoir lu et accepté les conditions générales de ventes mentionnées sur la dernière page.

Pour le client (signature précédée de la mention : "Lu et approuvé, bon pour accord")

A:..... le: / / Signature Client

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022



#### **VILLE DE CORDEMAIS**

## Construction d'un espace culturel

#### **AVENANT N° 04**

LOT 11 - DOUBLAGE CLOISONS PLAFONDS

#### **ENTRE LES SOUSSIGNES:**

Ville de Cordemais au 4 Avenue des Quatre Vents (44360) – représentée par Monsieur Le Maire

d'une part,

et

l'entreprise ARTBAT – 3 rue Pégase – ZA du Clair de Lune – 44360 ST ETIENNE DE MONTLUC

d'autre part,

#### IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT:

#### ARTICLE 1 : Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet de définir les prestations en plus au marché initial du lot – 11 DOUBLAGE CLOISONS PLAFONDS concernant l'opération référencée.

#### ARTICLE 2 : Consistance des travaux - Montant de l'avenant

Travaux selon devis joint:

-	Fiche Travaux Modificatifs n°60 (Détail joint)	1 431.00 €
	TOTAL I	
	TOTAL	 TTC: 1 717 20 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20220215-2022D08-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022

Le marché qui était de : 318 282.09 € HT soit de 381 938.51 € TTC (après avenant n° 03) hage : 15/03/2022

est porté à :

319 713.09 € HT soit de 383 655.71 € TTC

ARTICLE 3 : Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Le présent avenant ne deviendra définitif qu'après transmission au maitre d'ouvrage et notification au titulaire.

Fait à CORDEMAIS Le 15 février 2022

Le titulaire du marché (Mention lu et approuvé manuscrite)

ARTBAT SYSTEM

3 ZAP CRIT O LUNG

44360 STETENNE DE MONTLUC

Tél. 02 40 % 2476 Dex 2 40 % 60 37

Le Pouvoir Adjudicateur

Par délégation du Maire, le 2<sup>ème</sup> Adjoint Pascale CORMERAIS

Accusé certifié exécutoire

FICHE DE TRAVAUX MODIFICA	TIFS N° 60 Réception par le préfet : 14/03/2022
<b>Opération</b> : Espace Culturel de Codemais (44)	Affichage: 15/03/2022
Lot n°: 11	
ARTBAT	
Reprise de doublage et placo  Documents en annexe : - devis entreprise	
Origine de la demande	Incidence sur autres lots :
Maître d'ouvrage / Utilisateur	incidence sur autres lots :
Acquereur Maître d'œuvre Contrôleur technique Coordonnateur SPS	<del>OUI-</del>
Entreprise Autre : évolution	NON
Chiffrage Entreprise  MOE (Estimation des travaux)	
Coût des travaux en Euros :	Références Devis :
Montant HT : 1 431,00 € TVA 20% : : 286,20 € Montant TTC : 1 717,20 €	ci-joint en annexe
Analyse du Maître d'œuvre :	Cachel et signature
Avis de l'OPC :	Ninie Construction 11/02/2022 8 bd dec :
ians remarques - reprise travaux retenue sur OUEST INDUSTRIE (cf mail ci-joint)	6w.cinb-occ.ir
Décision du Maître de l'Ouvrage / Assistant Maitre d'ouvrage :	

Par délégation du Maire, le 2<sup>ème</sup> Adjoint **Pascale CORMERAIS** 

Entreprise Générale du Bâtiment 5.4.S au cabald de 100 000 € 3 rue Pégase

Email: arrbat-system@wanadoo.tr 44360 S. Etienne de Monduc Feiephone : 02 40 BS 24 26

ZA du Clair de Lune 1

CONSTRUCTION D'UN ESPACE CULTUREL Lot 11 - Doublages Cloisons Plafonds

# DEVIS N° 2022-02-07

St Etienne de Monttuc, le 09 février 2022

COMMUNE DE CORDEMAIS

**AVENUE DES 4 VENTS** 44 360 CORDEMAIS

ž	Designation	Ote	ב	Prix unit.	U Prix unit. Montant H.T.
	Localisation: Salle de cours Peinture, Salle de cours Poterie, CPE2 Stock, CPO2 Stock emballage				
	Reprise placo el isolation suite à un dégât des eaux sur 40cm ce haut compris línition, bandes armées, évacuation des gravats, protect en des lieux	66.	щ	F 1431,00	1 431,30 E

Devis gratuit

Devis gratuit

Durée de validité : 2 mois

Ense pix TTC son exable sur là base des taux de TYA en vaguer à a date de

rense de folfre Toule varation de ces zaux sera réperculés sur les prix. Devis gratuit

1 431,00 E 286,20 € 1717.20 € Mode de Régiement Virement à 30 jours Le signataire reconnait avoir lu et accepté les conditions générales de ventes mentionnées sur la dernière page. Total T.V.A. 20,00 % Total T.T.C. (Euro) Total H.T.

Pour le client (signature précédée de la mention : "Lu et approuvé, bon pour accord")

Signature Client

Ref. Devis: 20220207

# Conditions Générales de Ventes

COMMUNE DE CORDEMAIS

Toute coertrande de trattus implique l'acceptation piente et envière par le chent des présentes conditions générales d'exécution et de parle chent des présentes conditions parfouliéres des faveux à réaliser. Le contrat est soumis au droit français. -Objet et champ d'application

2-Duréc de valid té de l'offre

L'offre de tentreprise a une validité de 2 mois à compier de sa date de remse au cient. Si avant Paccepation do torte, le chert y apporte des modifications, si avant Paccepation de torte, le chert y apporte des modifications, avant principales se récevre le droit de tes reluser ou de proposer une nouvelle offre.

rigges de l'arien vigueur au jour de toifre. L'arque le support révie des se sujein se imprévaes, non décelables pair l'entreprise, saul au moment des travaux, un serrant devra dire conclu entre les parties pour fixer les travaux supplémentaires et reurs Les travaux seront réalisés conformèment à la réglementation et aux 3-Conditions d'exécution des travaux

L'eau, l'électricité, les accés, les aires de stockage et d'installations nécessaires à la réalsation des travaux, seront mis à la disposition de l'entreorise gratuitoment et à proximité des travaux.

4-Travaux supplémentaires

Tota les travaux, non prévuis expicitement dans loitre seront considérés comme travaux supplémentaires, ils donneront ueu a la signature d'un avenant avant leur exécution

Ψ

donnë qu'à tipe indicatif Le dèlai d'exécution sera prolongé de plein droit dans les cas suivants travaux seront réalisés dans le délai précisé au devis qui n'es: 5-Délai d'exécution S

Cas de lorce majeure
-fravar x supplémentaires
-fravar x supplémentaires
-fravar du non-réculión par e Maître d'Ouvrage de ses obligations
-Nous serons cégagés de tout engagement de délai :
dars le cas où les conditions de pavement prévues n'auraient pas été
observées

-dans le cas où les renseignements nécessaires à l'exécution des traveux n'auraient pas été fournis en temps tutle. dans le cas de retard d'avancement des corps d'état nous précédant.

6-Prix et règlements 6 1-Prix

Le prix du marché est fixé par le devis, modifié le cas échéant par

Les prix ment onnés s'entendent nets sans escompte et toutes taxes

Les parties conviennent cu'en cas de requalification liscale sur le taux Or Na applicable aux travaux, le client s'artigage à assumer la moialifé de la régularisation (principal, pénalités et intérèts) et à rembourser l'entreprise retiflée liscalerant des sommes versées par elle à ce

6.2-Règlements
Les parements devont purvent au siège de l'entreprise dans
les 30 pours maximum aprde présentation des factures ou
situations de travaux.

Aucun escompto ne sera accordé pour peiement amicipo.
Tour reade de pelement entrainent al application, sans mise en demoure préalable. d'intérês de sotant au laux égal majoré de 7 points, calculies à compter de la dire de facultation.
Tout relatid de palement entraine de pien droit, outre les pelement entraine de pien droit, outre les moment entraine de pien droit, outre les momentilés de related, une obligation pour le débiteur de payer une mommité forfaites de

40 euros pour fras de recouvrement. Une indemnité complementaire pourra être réclamée, sur justificatif, orsque les fais de recouvrement exposés sont supérieurs au mortan; de findemnité fodiablere.

7-Assurance de responsabilité professionnelle L'entreprise a souscrit, une assurance de responsabilité civile et décennale auprés le SMABTP pour les travaux realisés en France Méropolitaire et dans les DROM (N° Police : 372846W).

La réception des trainaux, par laquelle le client, déclare accepter fouvrage avec ou sans réserves, se lait en préserve de l'entrepreneur et du client. Elle oonne lieu à un problè-verbal signé des ceux pannes. A débaut, elle résulterait automatiquement de la prise de possession des lieux par le 8-Réception des travaux Maitre o'Ouvrage. 9-Propriété intellectuelle Les études, cevis, plans et documents de taute nature remis ou lls ne peuvent être communiquès in reproduits, n'exécutès par adressés par l'entreprise restent toujours son envière propriète. Ils devront être restitués sur se demande. un tiers, sans autorisation écrite de l'entreprise

Lorsqu'une des parties ne se conforme pas aux conditions du marché. Lors pable faire en defineme d'y saffaite pa blette meron-mandele avec avis de reception. Sauf disposition confraine du marché. les linges seront porrés devant le Tribunal de Names. 10-Connectations

Accounter on this departure. SWAPTP - 169 as Chapte Antone Poscol. Africa GROAULT. Course an Proposition on DHOM 3.65T 35490;44300006 APE 40317 TVA recommunicatare 1900,393 507 501 503, Nortos 394 507 453

Page 2

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 044-214400459-20220215-2022D08-AU

Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 14/03/2022

Affichage : 15/03/2022

Page 1

Convertor France metranelligeness DROM SIRET 1094007468(00035 - APE - 43012 - 1174 houseommusawere , FR00304 907 460 - HOS , Nanuel 394 907 463 PARRIE 17, A CLUCH ANGUR PICCE, 4-70, CREALT Lucurante de le coerchala

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022



#### VILLE DE CORDEMAIS

# Construction d'un espace culturel

#### **AVENANT N° 04**

#### LOT 12 - MENUISERIES INTERIEURES BOIS

#### **ENTRE LES SOUSSIGNES:**

Ville de Cordemais au 4 Avenue des Quatre Vents (44360) - représentée par Monsieur Le Maire

d'une part,

et

l'entreprise DUPRE - 32 rue Marronniers CHAZE-HENRY - 49420 OMBREE D'ANJOU

d'autre part,

#### IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

#### ARTICLE 1 : Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet de définir les prestations en moins au marché initial du lot – 12 MENUISERIES INTERIEURES BOIS concernant l'opération référencée.

#### ARTICLE 2 : Consistance des travaux - Montant de l'avenant

Travaux selon devis joint:

	TOTAL TTC	- 8 713.43 €
	TOTAL HT TVA 20 %	- 7 261.19 € - 1 452.24 €
-	Fiche Travaux Modificatifs n°59C (Détail joint)	- 3 503.92 €
-	Fiche Travaux Modificatifs n°54 (Détail joint)	- 4 156.02 €
-	Fiche Travaux Modificatifs n°53 (Détail joint)	398.75 €

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022

Le marché qui était de : 124 402.11 € HT soit de 149 282.53 € TTC (après avenant n°03)

est ramené à :

117 140.92 € HT soit de 140 569.10 € TTC

ARTICLE 3 : Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Le présent avenant ne deviendra définitif qu'après transmission au maitre d'ouvrage et notification au titulaire.

Fait à CORDEMAIS Le 09 février 2022

Le titulaire du marché (Mention lu et approuvé manuscrite) Le Pouvoir Adjudicateur

Monsieur le Maire,

Daniel GUILLÉ

Par délégation du Maire, le 2<sup>ème</sup> Adjoint

**Pascale CORMERAIS** 

DUDRE sas

" of abbunca

32,

HENRY

Tél

..... 02 41 92 52 00

FICHE DE TRAVAUX MODIFICAT	TIFS N° 53
Opération : Espace Culturel de Codemais (44)  Lot n° : 12	Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022
DUPRE	
Ajout de rideau dans le local costumes.	
Documents en annexe : - devis entreprise	
Origine de la demande  Maître d'ouvrage / Utilisateur Acquereur	Incidence sur autres lots :
Maître d'œuvre Contrôleur technique Coordonnateur SPS Entreprise	OUL
Autre : évolution	NON
Chiffrage Entreprise MOE (Estimation des travaux)	
Coût des travaux en Euros :	Références Devis :
Montant HT :       398,75 €         TVA 20% : :       79,75 €         Montant TTC :       478,50 €	n°119122_019
Analyse du Maître d'œuvre :	Cachet et signature
	1 rule de Colmar, 44000 Nantes 1.0285 37 06 37 /1.08 72 11 61 49 SALL-822 854900 - RESTANTES TVA in accommoditaire FR22522854000
Avis de l'OPC :	Economie Construction Coording 48 bd des Flag Enchant 44230 SAINT SERASTIEN SU
Validation orale de l'AMO sur ce local en réunion de chantier.	RCS NANTES 327 66/ Site: www.cmb-eco.ir
Décision du Maître de l'Ouvrage / Assistant Maitre d'ouvrage :	Monsieur le Maire,  Daniel GUILLÉ

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022



#### DUPRE S.A.S 32, r. Marronniers CHAZE-HENRY

49420 OMBREE D'ANJOU

Tél.: 02.41.92.50.50 FAX.: 02.41.92.52.00

> MAIRIE DE CORDEMAIS 4 Avenue des Quatre Vents 44360 CORDEMAIS

OMBREE D'ANJOU, le 18 octobre 2021

#### **Devis client**

#### TS14 Rideaux bureaux

DQE

119122\_019

**TRAVAUX:** 

(x,y) = (x,y) + (y,y) + (y,y

Construction d'un espace culturel sur la commune de Cordemais - Lot 12 :

Menuiseries intérieures - signalétiques - mobilier fixe.

# MENUISERIE INTERIEURE LOT N°12 ESPACE CULTUREL CORDEMAIS

DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF
SUIVANT VOTRE CCTP

Accusé certifié exécutoire

FICHE DE TRAVAUX MODIF	ICATIFS N° 54 Réception par le préfet : 14/03/2022
Opération : Espace Culturel de Codemais (44)  Lot n° : 12	Affichage: 15/03/2022
DUPRE	
Suppression signalétique extérieure	
Documents en annexe : - devis entreprise	
Origine de la demande  Maître d'ouvrage / Utilisateur Acquereur	Incidence sur autres lots :
Maître d'œuvre Contrôleur technique Coordonnateur SPS Entreprise	<del>OUI-</del>
Autre : évolution	NON
Chiffrage Entreprise MOE (Estimation des travaux)	
Coût des travaux en Euros :	Références Devis : n°119122_022
Montant HT : -4 156,02 € TVA 20% : -831,20 € Montant TTC : -4 987,22 €	N 118122_022
Analyse du Maître d'œuvre :	RAUM/erchitectes
	1 rue de Colmar 44000 Nantes 1. 02 85 3: 00 31 / 1. 09 72 11 61 49 SARL - 5/2 854 900 - RCS NANTES TVA intracor munous de FR22822854900
Avis de l'OPC :	Economie Construction Coerdin  48 by des Pas Enclair  44230 SAINT SEBASTIEN SI  Tél. 02 40 94 76 4  SAS au cepital de 100 00.  RCS NANTES 327 667 135
Décision du Maître de l'Ouvrage / Assistant Maitre d'ouvra	- NO I WWW CDD OOA C

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022



#### DUPRE S.A.S 32, r. Marronniers CHAZE-HENRY

49420 OMBREE D'ANJOU Tél.: 02.41.92.50.50

Tél.: 02.41.92.50.50 FAX.: 02.41.92,52.00

> MAIRIE DE CORDEMAIS 4 Avenue des Quatre Vents 44360 CORDEMAIS

OMBREE D'ANJOU, le 24 novembre 2021

#### **Devis client**

#### **TS17 Signalétiq Ext**

DQE

119122\_022

**TRAVAUX:** 

Construction d'un espace culturel sur la commune de Cordemais - Lot 12 :

Menuiseries intérieures - signalétiques - mobilier fixe.

# MENUISERIE INTERIEURE LOT N°12 ESPACE CULTUREL CORDEMAIS

///
DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF
SUIVANT VOTRE CCTP
///

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20220215-2022D08-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022

Affichapag5/0322080r 4

24/11/2021

N°du projet 119122 Projet: TS17 Signalétiq Ext

Code	Désignation	Unité	Quantité	Prix unit.	Montant
1	CORDEMAIS - LOT 12 MENUISERIES INTERIEURES		-2,000 2 078,01	2 078,01	
1.1.0.0.000	.0.000 Moins value signalétique extérieure U	U			-4 156,02
	TOTAL CORDEMAIS - LOT 12 MENUISERIES INTERIEURES	i i		-4 158,02	

Total (HT) €

-4 156,02

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20220215-2022D08-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022

AffichaPage032080r 4

24/11/2021

N°du projet 119122 Projet: TS17 Signalétiq Ext

RECAPITULATIF				
1	CORDEMAIS - LOT 12 MENUISERIES INTERIEURES			
1	TOTAL CORDEMAIS - LOT 12 MENUISERIES INTERIEURES	-4 156,02		
	Total (HT) €	-4 156,02		
	T.V.A 20,00 %	-831,20		
	Total TTC €	-4 987,22		

	Réception par le préfet : 14	4/03/2022
FICHE DE TRAVAUX M	IODIFICATIFS N° 59 Ind C	$=$ $\mu$
<b>Opération</b> : Espace Culturel de Codemais (44)		
Lot n° : 12		
DUPRE		
Suppression signalétique lumineuse Signalétique blanche sur porte noire Pose signalétique noir accès haut et bas		
Documents en annexe : - devis entreprise		
Origine de la demande  Maître d'ouvrage / Utilisateur Acquereur Maître d'œuvre Contrôleur technique Coordonnateur SPS Entreprise Autre : évolution	Incidence sur autres lots : oul	
Chiffrage Entreprise MOE (Estimation des travaux)		
Coût des travaux en Euros :	Références Devis :	
Montant HT : -3 503,92 €  IVA 20% : -700,78 €  Montant TTC : -4 204,70 €	ci-joint en anne	exe
Analyse du Maître d'œuvre :		-
	Cachet et signature  RAUM architectes  1 rue de Colmar, 44000 Nantes 1. 02 85 37 06 31 /1. 09 72 11 61 49  SARL - 522 854 900 - RCS NANTEB  SARL - 522 854 900 - RCS NANTEB  SARL - 522 854 900 - RCS NANTEB  SARL - 522 854 900 - RCS NANTEB	
vis de l'OPC :	CMB 02/20	22
ans remarques - Demande MOE Pécision du Maître de l'Ouvrage / Assistant Maitre	Economie Construction Cool 48 Ed des Pas Enchan 44230 SAINT SEBASTIEN SUI Tél. 02 40 94 76 67 SAS attrapital do 100 RCS NANTES 327 667 1	rdinatio
Services du mante de l'Ouvrage / Assistant Mantre	Monsieur le Maire,  Daniel GUILLÉ	

# 32, r. Marronniers CHAZE-HENRY **DUPRE S.A.S**

49426 OMBREE D'ANJOU Tel;: 02.41,92,56,50 FAX: 02.41,92,52,00



COMMUNE DE CORDEMAIS 4 Avenue des Quatre Vents 44360 CORDEMAIS

OMBREE D'ANJOU, le 07 février 2022

**Devis client** 

TS25 Signalétique

119122\_030

뷁

Construction d'un espace culturel sur la commune de Cordemais - Lot 12 Menuiseries intérieures - signalétiques - mobilier fixe. TRAVAUX:

MENUISERIE INTERIEURE LOT N°12

ESPACE CULTUREL CORDEMAIS

III DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF SUIVANT VOTRE CCTP

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 044-214400459-20220215-2022D08-AU

Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022

N°du projet 119122 Projet TS25 Signalébque

Page 2 sur 4 07/02/2022

.....

Code	Designation	Unite	Quamtité	Unité Quantité Prix unit.	Montant
_	LOT 12 MEMJISERIES INTEREURES				
77	SIGNALETIQUE	•	•		
1 7,0,0,000	Signalétique blanche sur porte noire	<b>&gt;</b>	6,000	22,40	134,40
10000	ביישיטיים ביישייים באיים ביישיים ביישיים ביישיים ביישים ביישים ביישים ביישים ביישים ביישים ביישים ביישים ביישי		286	2	8
	TOTAL SIGNALETIQUE				179,20
	TOTAL LOT 12 MENUISERIES INTERIEURES				02,077

179,20

Total (HT)€

N°du projet 119122 Projet: TS25 Signalétique

PRIX BASE MARCHE / CONDITIONS DE REGLEMENT SUIVANT AVANCEMENT DES TRAVAUX SOLDE A RECEPTION DE FACTUREKALITION BANÇAIRE.

Page 4 sur 4 07/02/2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 044-214400459-20220215-2022D08-AU

Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022

Page 3 sur 4 07/02/2022

RECAPITULATIF

N°du projet 119122 Projet: TS25 Signalétique

LOT 12 MENUISERIES INTERIEURES

TOTAL SIGNALETIQUE SIGNALETIQUE

Į ÷

179,20

TOTAL LOT 12 MENUISERJES INTERLEURES

179,20 35,84 215,04

T.V.A 20,00 % Total (HT) €

Total TTC €

# DUPRE S.A.S 32, r. Marronniers CHAZE-HENRY

49420 OMBREE D'ANJOU Tel : 02.41 92.50.50 FAX : 02.41 92.52.00



COMMUNE DE CORDEMAIS 4 Avenue des Quatre Verts 44360 CORDEMAIS

OMBREE D'ANJOU, le 07 février 2022

Devis client

TS26 signa lumineuse

119122\_031 岁

TRAVAUX

Construction d'un espace culturel sur la commune de Cordemais - Lot 12 Menuiseries inférieures - signalétiques - mobilier fixe.

MENUISERIE INTERIEURE LOT N°12

ESPACE CULTUREL CORDEMAIS

DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF SUIVANT VOTRE CCTP

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 044-214400459-20220215-2022D08-AU

Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022

N°du projet 119122 Projet TS26 signa lumineuse

Code	Désignation	Unite	Quantité	Unité Quantité Prix unit Montant	Montant
	ESPACE CULTUREL CORDEMAIS - LOT 12 MENUISERIES INTERIEURES SIGNAI FITOIIE ACCES MAIT R ACCES DAS				
0.0.00	Signaletique lumineuse	ä	-2,000	1 856.05	-3712,12
0 0,001	Foumiture et pose signaletique adhésive noire accès, haut et accès bas	<b>3</b>	2,000	36,90	73,50
	TOTAL SIGNALETIQUE ACCES HAUT & ACCES BAS		•	.l	-3 638,32
	TOTAL ESPACE CULTUREL CORDEMAIS - LOT 12 MENUISERIES INTERIEURES			.1	-3 638,32

-3 638,32

Page 2 sur 4 07/02/2022

Code	Désignation	Unite	Quantité	Unité Quantité Prix unit Montant	Montant
	ESPACE CULTUREL CORDEMAIS - LOT 12 MENUISERIES INTERIEURES				
<u>.</u>	SIGNALETIQUE ACCES HAUT & ACCES BAS				
1.1 0.0.000	Signal-étique tummeuse	5	-2,000	1 856,05	3712,12
1 1.0 0.001	Fourniture et pose signalétique adhésive noire accès haut et accès bas	<b>3</b>	2,000	36,90	73,80
	TOTAL SIGNALETIQUE ACCES HAUT & ACCES BAS	~	• • • •	l	-3 638,32
	TOTAL ESPACE CULTUREL CORDEMAIS - LOT 12 MENUISERIES INTERIEURES	·			-3 638,32

Total (HT) 6

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 044-214400459-20220215-2022D08-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022

Page 3 sur 4 Projet TS26 signa lumineuse 07/02/2022

RECAPITULATIF

ESPACE CULTUREL CORDEMAIS - LOT 12
MENUISRRIES INTERIEURES
SIGNALETIQUE ACCES HAUT & ACCES BAS
TOTAL SIGNALETIQUE ACCES HAUT & ACCES

± ±

N°du projet 119122 Projet: TS26 signa lumineuse

Project 1S26 signa lumineuse

PRIX BASE MARCHE / CONDITIONS DE REGLEMENT SUIVANT AVANCEMENT DES TRAVALUX SOLDE A REGEPTION DE FACTURE/CAUTION BANCAIRE

Page 4 sur 4 07/02/2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20220215-2022D08-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022



# **VILLE DE CORDEMAIS**

# Construction d'un espace culturel

#### **AVENANT N° 05**

LOT 12 - MENUISERIES INTERIEURES BOIS

#### **ENTRE LES SOUSSIGNES:**

Ville de Cordemais au 4 Avenue des Quatre Vents (44360) – représentée par Monsieur Le Maire

d'une part,

et

l'entreprise DUPRE - 32 rue Marronniers CHAZE-HENRY - 49420 OMBREE D'ANJOU

d'autre part,

# IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

# ARTICLE 1 : Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet de définir les prestations en plus au marché initial du lot – 12 MENUISERIES INTERIEURES BOIS concernant l'opération référencée.

#### ARTICLE 2 : Consistance des travaux - Montant de l'avenant

Travaux selon devis joint :

-	Fiche Travaux Modificatifs n°61 (Détail joint)	789.93 €
	TOTAL HT	789.93 €
	TVA 20 %	157.99 €
	TOTAL TTC	947.92 €

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022

Le marché qui était de : 117 140.92 € HT soit de 140 569.10 € TTC (après avenant n°04)

117 930.85 € HT soit de 141 517.02 € TTC

ARTICLE 3 : Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

> Le présent avenant ne deviendra définitif qu'après transmission au maitre d'ouvrage et notification au titulaire.

Fait à CORDEMAIS Le 15 février 2022

Le titulaire du marché (Mention lu et approuvé

manuscrite)

Le Pouvoir Adjudicateur

Monsieur le Maire, Daniel GUILLÉ

> Par délégation du Maire, le 2<sup>ème</sup> Adjoint

**Pascale CORMERAIS** 

DUPKE sas

32, rue des Marronniers - BP 30002 - CHAZE HENRY 49420 OMBREE D'ANJOU

RCS 399 429 604

Tél.: 02 41 92 50 50 - Fax: 02 41 92 52 00

FICHE DE TRAVAUX MODIFIC	ATIFS N° 61 Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022
<b>Opération</b> : Espace Culturel de Codemais (44)	Allichage 13/03/2022
Lot n° : 12 DUPRE	
Dépose et repose plinthe zone cours collectif	
Documents en annexe :	
- devis entreprise	
Origine de la demande  Maître d'ouvrage / Utilisateur	Incidence sur autres lots :
Acquereur Maître d'œuvre Contrôleur technique Coordonnateur SPS	OUL
Entreprise Autre : évolution	NON
Chiffrage Entreprise MOE (Estimation des travaux)	
Coût des travaux en Euros :	Références Devis :
Montant HT :       789,93 €         TVA 20% : :       157,99 €         Montant TTC :       947,92 €	ci-joint en annexe
Analyse du Maître d'œuvre :	Cachel et signature
	to the et signature
Avis de l'OPC :	Economia C
ans remarques - reprise travaux retenue sur OUEST INDUSTRIE (cf mail ci-joint)	A SO NAUTO - 100
Décision du Maître de l'Ouvrage / Assistant Maitre d'ouvrage	Cite . www.cmb-woom

Par délégation du Maire, le 2<sup>ème</sup> Adjoint

**Pascale CORMERAIS** 

# **DUPRE S.A.S**

32, r. Marronniers CHAZE-HENRY

49420 OMBREE D'ANJOU Tel : 02 41 92 50 50 FAX: 02.41 92.52 00



COMMUNE DE CORDEMAIS 4 Avenue des Quatre Vents 44360 CORDEMAIS

OMBREE D'ANJOU, le 08 février 2022

Devis client

**TS24 Plinthes** 

119122\_029

ğ

TRAVAUX

Construction d'un espace culturel sur la commune de Condemais - Lot 12 Menuiseries intèneures - signaletiques - mobilier fixe.

MENUISERIE INTERIEURE LOT N°12

ESPACE CULTUREL CORDEMAIS

III DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF SUIVANT VOTRE CCTP

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 044-214400459-20220215-2022D08-AU

Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 14/03/2022

Affichage : 15/03/2022

N°du projet 119122 Projet: TS24 Plinthes

Code	Désignation	Unite	Ouantité	Unité Quantité Prix unit.	Montant
	ESPACE CULTUREL CORDEMAIS				
7	PLINTHES	• • • • •			
1.1 0.0.000	Dépose, tourniture et pose plinthes en medium à perindre au niveau de la cour technique suite à un dégat des eaux Peinture hors lot. Reprise placo hors lot	\$	1,000	789,93	789,93
	TOTAL PLINTHES				789,93
	TOTAL ESPACE CULTUREL CORDEMAIS				26'6R/

Total (HT) €

Page 2 sur 4 08/02/2022

Code	Désignation	Unité	Unité Cuantité Prix unit.	Príx unit.	Montant
	ESPACE CULTUREL CORDEMAIS				
_	PLINTHES				
1 0.0.000	Dépose, tourniture et pose plinthes en medium à pendre au niveau de la cour technique suite à un dégat des eaux Periture hors lot, Reprise placo hors lot	ž Ž	1,000	789,93	789,93
	TOTAL PLINTHES				789,93
	TOTAL ESPACE CULTUREL CORDEMAIS				789,93

789,93

Page 4 sur 4 08/02/2022

Page 3 sur 4 08/02/2022

RECAPITULATIF

N°du projet 119122 Projet TS24 Plinthes

ESPACE CULTUREL CORDEMAIS

789,93

157,99 947,92

T.V.A 20,00 % Total TTC €

Total (HT) €

788,93

TOTAL ESPACE CULTUREL CORDEMAIS

TOTAL PLINTHES PLINTHES

÷ Į

N°du projet 119122 Projet: TS24 Plinthes

PRIX BASE MARCHE / CONDITIONS DE RECLEMENT SUIVANT AVANCEMENT DES TRAVAUX SOLDE A RECEPTION DE FACTURE/CALTION BANCAIRE.

044-214400459-20220215-2022D08-AU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

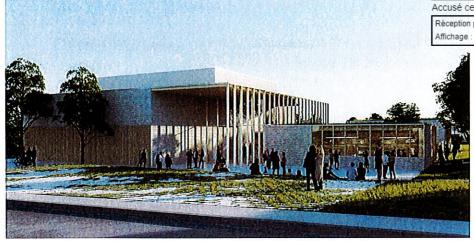
044-214400459-20220215-2022D08-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022



# **VILLE DE CORDEMAIS**

# Construction d'un espace culturel

# **AVENANT N° 03**

LOT 16 - PEINTURE

# **ENTRE LES SOUSSIGNES:**

Ville de Cordemais au 4 Avenue des Quatre Vents (44360) – représentée par Monsieur Le Maire d'une part,

et

l'entreprise RENAISSANCE – 13 rue René Cassin – Zone d'Herbins – 44600 SAINT NAZAIRE d'autre part,

# IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT:

# ARTICLE 1 : Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet de définir les prestations en moins au marché initial du lot – 16 PEINTURE concernant l'opération référencée.

# ARTICLE 2 : Consistance des travaux - Montant de l'avenant

Travaux selon devis joint:

_	Fiche Travaux Modificatifs n°65 (Détail joint)		- 1 273.78 €
		TOTAL HT TVA 20 %	- 1 273.78 € - 254.76 €
		TOTAL TTC	- 1 528.54 €

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022

Le marché qui était de : 66 851.31 € HT soit de 80 221.57 € TTC (après avenant 02)

est ramené à :

65 577.53 € HT soit de 78 693.03 € TTC

ARTICLE 3 : Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Le présent avenant ne deviendra définitif qu'après transmission au maitre d'ouvrage et notification au titulaire.

Fait à CORDEMAIS Le 21 février 2022

Le titulaire du marché (Mention lu et approuvé

manuscrite)

RENAISSANCE

44609 SAIMT-NAZAIRE Tel: 02 40 66 42 07 - Hax: 02 40 66 43 9

Au capital de 15245 €

Le Pouvoir Adjudicateur

Daniel GUILLÉ

Par délégation du Maire, le 2<sup>ème</sup> Adjoint

**Pascale CORMERAIS** 

Affichage: 15/03/2022

Réception par le préfet : 14/03/2022

# FICHE DE TRAVAUX MODIFICATIFS Nº 65

Opération : Espace Culturel de Codemais (44) Lot nº: 16 RENAISSANCE Devis +/- value (devis 4253) Marquage des rangs de gradins (devis 4388) Reprise enduit et peinture sur murs et plinthe suite infiltration dans cours collectif (devis 4389) Documents en annexe : - devis entreprise Origine de la demande Incidence sur autres lots : Maître d'ouvrage / Utilisateur Acquereur Maître d'œuvre OUI-Contrôleur technique Coordonnateur SPS Entreprise NON **X** Entreprise Chiffrage MOE (Estimation des travaux) Coût des travaux en Euros : Références Devis : ci-joint en annexe Montant HT -1 273,78 € TVA 20% -254,76 € Montant TTC : -1 528,54 € Analyse du Maître d'œuvre : Cachet et signature www architectes rue de Colmar, 41000 Nontos 02 85 97 06 1 49 77 1 61 49 170 - 1 400 - ROS NANTES VA TENTRALIDADES FIZZOZOSO Avis de l'OPC : 21/02/2022 CMB Economie Construction Coordination 48 bd des Pas Enchanté. 41230 SAINT SEBASTIEN SEIT SAS AN COPPLAY OF TOO " Cachet et signature Décision du Maître de l'Ouvrage / Assistant Maitre d'ouvrage : Monsieur le Maire, Daniel GUILLE

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022

Renaissance

# SAS RENAISSANCE Peinture - Ravalement - Sol

Adresse Travaux : VILLE DE CORDEMAIS RUE DU PRE AUX MOINES 44360 CORDEMAIS

VILLE DE CORDEMAIS Avenue des 4 vents BP42 44360 CORDEMAIS

Affaire suivie par M. STEPHANE MOUSSA

# DEVIS nº4253 du 10/01/2022

Sujet : Devis des plus et moins valus Espace Culturel

N°	Désignation	J U	Qlé	P. U. H.T.	Montant H.T.
1	Les moins :		···		
	Suppression de la peinture des murs				
	Local CTA01 F.5	ĺ			
	Local pompe à chaleur F.6	m2	465,00	-3,50	-1 627,50
	Suppression peinture plafond Local pompe à chaleur F.6				
	Circulation technique 01	m2	180,60	-3,50	-632,10
	Suppression peinture de sois	m2	300,00	-15,00	-4 500,00
	Total Les moins :				-6 759,60
2	Les plus				
	Préparation et application d'une peinture de type Hydropliolite Aero en trois couches teintée en remplacement de l'enduit taloché, Plafonds et Murs	m2	33,53	28,20	945,55
	Mise en peinture l'îlets des marches d'escallers coté public	ml	25,84	12,60	325,58
	Mise en œuvre en deux passe d'un enduit GS sur murs béton	m2	447,70	6,44	2 883,19
	Total Les plus				4 154,32
			1	1	1
		ŀ	i	1	

Montants en	Euros
Total H.T.	-2 605,28
Total T.V.A. 20%	-521,06
Total T.T.C.	-3 126,34

Mode de règlement : Virement à 30 jours

Date de validité : 3 mois à date de ce jour.

Notre devis est étabil sur la base du taux de TVA applicable au moment de sa remise, toute variation de ce taux découlant des dispositions législatives ou réglementaires à venir vous sera répercutée. Nous retourner 1 des 2 exemplaires dûment daté et signé suivi de la mention "Bon pour Accord" accompagné d'un acompte de 30 % à la commande.

L'acceptation du devis vaut acceptation, compréhension et lecture des CGI indiquées en dernière page.

	Accord du cliont et signature	Signalure du chargó d'affairo	-
i			
		A STATE OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE STATE OF T	

Réception par le préfet : 14/03/202

Affichage: 15/03/2022

#### CONDITIONS GENERALES D'INTERVENTION

1. Oblet et domaino d'application : Ces conditions générales d'intervention prévalent sur toute autre condition du maître d'ouvrage sauf accord express.
Sauf mention contraire des présentes conditions, la nome NF P 03-001 "est applicable. L'entreprise peut sous-treiter tout ou partie de sou marché.

<u>2. Concluston du marché. 2.</u> Coltre de l'entreprise a une validité de 3 mois à compter de sa date d'établissement; Au-delà de cette périude. l'entreprise n'est

pkis lenue. Un exemplaire de l'oltre non modifiée, reloutrié signé par la maitre de l'ouvrage. consiliue l'acceptation du client. L'entrepreneur doit questionner le maître d'ouvrage (le stient) sur le fait qu'il

souscrive ou non un crédit.

Si le malire d'ouvrage (le client) informe no pas rocourir à un crédit, il est réputé ne pas emprunter et perd le bánàfico des dispositions des articles L. 311-1 et suivants du cado de la consommation retaills au crédit à la consommation et des articles L. 312-1 et suivants du même code.

des articles L, 312-1 et suivanis du même code.

3. Candillons d'exécution des travaux ; Les travaux seroni conformes aux spécifications des normes et OTU en vigueur. Les travaux sont prévus pour être avacutés conformément aux règles de l'art, et notamment par réétreixe aux normes de travaux OTU, plus spécialement DTU 59.1, 59.2, 59.4, 59.4 et 42.1, et aus technique le cas échéant. A déjaut d'autres précisions, les travaux de peinture seroni exécutés en finillon £: la planifité périérule initiale n'est pas modifiée, les elévations auccidentelles sont corrigées, la finition B est pachée, quetques défauts d'épiderme et quelques traces d'outils d'application sont aduis

admis.

<u>Infinitor A</u> doit être clatrement apécitiée dans le devis accepté par le client. La planétió finale est satisfaisante, il que été procédé aux travaux préparatoires jugés nécessaires. En extérieur sur maçonnerie, les travaux de regréage éventuels ne sont pas du ressort du pelotre. De faibles défauts d'aspect sont nétrés. L'aspect d'ensemble est uniforme, soit légérement poché, soit lisse, le rechamples age ne présente pas d'irrégulanté.

<u>Infitior Q</u> seute infillon possible pour les fasures sur bois extérieurs et les travaux de tavalement. Le film de peinture couvre le subjectite, il lui apporte un coloris, mais l'état de finition reliète cetut du subjectile. La finition C est d'aspect poché.

Le délai d'exécution prévu à l'olfre commencera à courtr à compter de la date Le dela d'execulion prevu a 1 olire commencera a contr a compier ne la nate de démarrage des inavaix lixée contractucilement entre les parties et après réception de l'olire acceptée accompagnée de l'acompte. Le délai d'exéculion sora prolongé de plein droit dans les cas prévus par la norme NH P 03-001 (Journées d'intempéries, Cas de lorce majeure, Jours tériés ou chômés inhabititels, Grève générale de la profession, Travaux imprévus), L'eau, l'électricité, les accès, les elres de stockage et d'installation nécessaires à la réalisation des travaux seront mis à la disposition de l'entreprise, gralullement et à proximité des travaux. des travaux

et à proximité des travaux, 
A. Propriété Intellociuello : Les études, devis et documents de toute nature 
testent toujours l'entière propriété de l'entreprise. Ils ne peuvent être 
communiqués à des tiers, ni reproduits.

5. Garantiles sur le metèrlei i Pour conserver leurs tonctions initiales, les 
revêlements installés doivent être entretenus avec le même produit que cetui 
d'origina lorsque le revêtement est de la famille des pelotures. L'entrellen des 
revêtements est à la charge du maître d'avvage.

L'entrellen pouvel grindeum à la charge du maître de l'ouvrage de clienti

L'entration normal minimum à la charge du maître de l'ouvrage (le client) consiste on

- consiste en :

   l'élimination régulière des solissures, des microorganismes, ries dépôts végétaux, le débouchage des trans de buées de fenètres, la vénification des masticages, des évacuations des eaux pluviales, des solins, des farmiers, etc.,
   le calleutrement liminédiat des trous percés pour la poso d'ensylgnes, cunalisations, décorotions ou autres affectant des révalements de protection extérieure pour éviter des pénétrations d'eau et de génétre des détauts de claquage atrou de décollement du feuil de revolument,

  Les moyens et les tréquences des interventions correspondantes sont à prévoir selon l'exposition des guyrages et l'excessivité de l'anvironnement;

- selon l'exposition des ouvrages et l'agressivité de l'anvironnement : 2 à 5 ans pour les lasures sur bols extérieurs.
  - 3 à 7 ans pour les peintures sur bols extérieurs, 3 à 7 ans nu 12 ans pour les ravalements de maçonneries extérieures, selon qu'il s'agit de peintures microporauses de façades ou de revêtements semi-épats / épais les protégeant des
  - 3 à 10 ans pour les produits en intérieur.

- 3 à 10 ans pour les produits en intériour.

10 à 15 ans pour les revélements d'impoundabilité de Inçades,
L'entrellen périodique, effectué suivant le Jascicule normalisé FD T 30-806,
permet de prolonger la durée de vie du rovétoment appliqué et de remédier aux
ellérations exclues de la garantie (cf. UTU 59.1/clauses GPEM-PV
notamment) : allérations acceptables dans la limite de 5 % des surfaces (10 %
pour les vernis sur bois), ellérations/dégradations admissibles ou accidentéles
détermationsévolutions importantes et enormales du support euxquelles le
revétament n'a pas expressément tenorités d'essemblage, etc.), chocs
d'origine mécanique ou thermique, intérente d'objets contondants, cou, ci
d'une façon générale toutes altérations provenant d'un usage anormal, ou
correspondant à l'usure et au vieillissement normaux du revêtement.

Cu grantière no s'applique pas au ramplacement ni dax réparations qu'

La garacité no s'applique pas au remplacement ni aux réparations qui résulteralent :

- nt : de l'usure normale du produit, de non-lespect des instructions de profection, des défauts d'entrellen,
- · d'uno utilisation incorrecte.

6. Responsabilité: L'entreprise dispose d'une assurance de responsabilité civile pour les dommages causés aux liers du fait des activités qu'elle exerce et décennale valable pour la France métopolitaire. L'assureur est la ..SMA BTP.,, agence de SANT HERBLAIN. Une allestation d'assurance sera fournie.

7. Réception des travaux; La réception des travaux a lieu des teur achèvement, Elle est prononcée à la demande de l'outrage, par le maître de l'outrage, avec ou sons réserves. A défaut die résulterait automatiquement de la prise de possession des lieux par le maître de l'outrage, La réception sans réserves libèra l'antrepreneur de tontes les abligations contractuelles autres que les garanties légales.

Si la réception doit intervent judiciairement, les trois correspondants seront à la charce du realité de l'eutrage.

Si la réception dolt Intervent judiciairement, les trais correspondants seront à la charge du maitre de l'ouvrage,
Conditions de réalisation de la réception. Les observations sont effectivées à 2 m (minimum), sans lunière rissante, angle compris entre 70° et 110°.

8 <u>Poist de la livraison. Patri d'intervantion</u>: Le détai de livraison court à partir de la dete indiquete par le contrat. Point les produits, la livraison est réputée effectuée chez le maître de l'ouvrage ou sur le chaniter. Toute modification du contrat inditol postéteure à la prise des cates ou autres mosuras et acceptée par les deux parties donners automatiquement linu à un report de la date de livraison l'initiairement prévue.
L'ontreprise RENAISSANCE est dégagée de plein droit de tout engagement relatif aux délais de livraison :

dans le cas où los renseignements à tournir par le mailre de l'ouvrage na seralent oas donnés en temos voulu.

dans le cas où l'accès à l'instaliation n'a pay été possible à la date prévue du

dans le cas où les conditions de palement n'auraient pus été respectées pur le maître de l'ouvrage : réception du bon de commande et de l'acompte le maître de l'ouvrage : réception du bon de commande et de l'acompte

correspondant,
dans les cas prévus par l'article 3 des présentes conditions générales
d'intervention faisant référence à la norme NFP IXI-001;
Le délai d'exécution des ouvrages mentionné au devis ne tiont pas compte des

rotards évontuels occasionnés par une cruse étrangère ou des intempéries, à

- moins de 5°c en extérieur et taux d'humidité supérieur à 80%
- moins de 8°c en intérieur et taux d'humidité relative supérieur à
- almosphère susceptible de donner lieu à condensation

- almosphère susceptible de donner lleu à condensation,
- subjectiles gelès ou sorchautiés,
- conditions activant anormalement le séchage, température supérieure à 35°c (vent, soleil, etc),
9. Limites des prestatailens / Travaux ausprémentaires, urgents ou mortély libres / Touraux ausprémentaires, urgents ou mortély libres paront considérés comme travaux supplémentaires; ils domiserent lieu à la signature d'un avenant avant leur exécution. L'entrepreneur est habilité à prendre en cas d'urgence, toutes dispositions conservatoires récessaires, sous réserve d'en informer le maître de l'ouvrage.

10. Prix ol conditiona de palement ; Les ravaux sont définis en fonction des supports connus à la remise de l'oftre, Sout stipulations contraires, les travaux prévus à la présente efficier, en fortignes estimatifs et ne sauraient, en aucun cas, être considérés comme éficialis.

Un acompte de 30% sera verse à la signature du devis.

Nos prix seront révisés sur la base de l'indice 81 46 L'Indice initial est celui connu à la date de remise de l'oftre. L'Indice du mois de révision sera pris avec

connu à la date de remise de l'otire. L'indice du mois de révision sera pris avec

connu à la date de tenise de l'oltre, L'indice du mois de revision aera puis avec le même décalage.

Per « PO X (8Tm / BT0) (Per « péx du marché révisé Po « prix d'origine BTm » Index BT du mois de révision BT0 » Index BT du mois de révision BT0 » Index BT du mois de révision BT0 » Index BT du mois d'origine)

En cas de non-palement à échéance, l'entrepreneur pourra suspendre les travaux dans un délai de 15jours, après mise en demeure prévisible par lettre recommando AB au maître de l'ouvrage reside infructionuse.

Les prix sont établis sur la base des taxos en vigueur à la date de remisa de l'offer. Toute variation uthérieure sera applicuée.

l'offre. Touto variation utlèrieure sera appliquée. L'orsque le montant des travaux, déduction faite de l'acompte versé à la commande, est supérieur à 12.000 euros, le maître de l'ouvrage doit en garantir le patement en vertu de l'article 1799-1 du code civil.

le palement en venu de l'article 1799-1 du code civil. <u>Jac délate de palement</u> l'oules demandes de palement de l'entreprise servoi payées dans un délai maximum de...45 JOURS date de l'acture, Tout retard de palement donnera lieu à des pénolités équivalentes au taux 8CE i 10 points. Une clause péniste de 20% du montant restant du pourra être réclamée par l'entreprise en cas de retard de polement. Enfin, pour les clients professionnels une indemnifé de reconverament de 4ti Curos sern appliquée en variu de l'article L 441-8 du code de commerce.

En cas de palement anticipé aticun escempte.

11. Médiation : l'orsqu'une des parties ne se conforme pas aux conditions du marché, l'autre partie la met en demoura d'y satistaire par feltre recommandée avec accusé de réception.

Le maître de l'ouvrage, consommateur porsonne physique, peut, après échec de la procédure prévue à l'alinéa ci-dessus, recourir à un mode alternatif de règlement des liliges en s'adressont à : MEDICYS 73, boulevard de Clichy -75009 PARIS : 01 49 70 15 90 Ou à sa plate-forme d'e-médiation : www.modicys.tr

<u>xomv.nbdlicys.ir</u> 1<u>3. Contestations :</u> Toul litige telalif ou présent contrat sera soumis à la juridiction du tribunal compétent.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022

Renaissance

# SAS RENAISSANCE Peinture - Ravalement - Sol

Adresse Travaux : VILLE DE CORDEMAIS RUE DU PRE AUX MOINES 44360 CORDEMAIS

VILLE DE CORDEMAIS Avenue des 4 vents BP42 44360 CORDEMAIS

Affaire suivie par M. STEPHANE MOUSSA

# DEVIS n°4388 du 18/02/2022

Sujet : Marquage des rangs du gradin de la salle de spectacle

N°	Dósignatlon	u	Qté	P. U. H,T.	Montant H.T.
	MARQUAGE DES RANGS DU GRADIN DE LA SALLE DE SPECTACLE				
	Numérotation des rang et de cacher les reprise des rebouchage des crochets de levage des gradins préfabriquée en lettrage A-B etc on noir rat: 9005 sur un fond gris moyen	u	22,00	32,10	706,20
				Ì	

Montants en Euros	
Total H.T.	706,20
Total T.V.A. 20%	141,24
Total T.T.C.	847,44

Mode de règlement : Virement à 30 jours

Date de validité : 3 mois à date de ce jour.

Notre devis est établi sur la base du taux de TVA applicable au moment de sa remise, toute variation de ce taux découlant des dispositions législatives ou réglementaires à venir vous sera répercutée.

Nous retourner 1 des 2 exemplaires dûment daté et signé suivi de la mention "Bon pour Accord" accompagné d'un acompte de 30 % à la commande.

L'acceptation du devis vaut acceptation, compréhension et lecture des CGI indiquées en dernière page.

Accord du client et signature	Signalure du chargé d'affaire
	Page : 1/2

Réception par le préfet : 14/03/2022

Affichage: 15/03/2022

#### CONDITIONS GENERALES D'INTERVENTION

1. Objet et domaine d'application : Ces conditions générales d'intervention 1. Only by cynnamic o appropriation of the continuous generalization of the cynnamic of appropriation of the cynnamic of approximate start found on the cynnamic of the cynnam

phis lenue. Un examplaire de l'olire non modiliée, relourné signé par le maître de l'ouvrage. constitue l'acceptation du chent.

L'entrepreneur doit questionner le maître d'ouvrage de client) sur le fait qu'il souscrive ou non un crédit.

Si le malire d'ouvrage (le client) informe ne pas recourir à un crédit, il cat réputé ne pas emprunter et perd le bénétice des dispositions des articlas 1, 311-1 et sulvants du code de la consumnation rotatifs nu crédit à la consommation et des articles L. 312-1 et sulvants du môme code.

des articles L. 312-1 et suivants du mêmo codo.

3. Conditions d'exécution des travaux; Les travaux satent conformes aux spécificotions des nomes et DTU he vigueur. Les travaux sont prévus pour être exécutés conformément aux règles de l'art, et notemment par rétienne aux normes de travaux DTU, plus spécialement DTU 59.1, 59.2, 59.3, 59.4 et 42.1, et avis technique le cas échéant. A délaut d'autres précisions, les travaux de peinture seront exécutés en <u>Indition B</u>: la planéité générale initiale n'est par modifiée, les attérations accidentielles aunt cortigées, la lintition C est pochéo, quetques défauts d'épiderme et quelques traces d'outils d'application sont admis.

idunis.

La finition A doit être clairement spécifiée dans le devis accepté par le client. La planéiré finate est suisfalisante, il aura dié procédé aux travaux préparatoires jugés nécessaires. En extérieur sur magonnarie, les travaux de ragréage éventuels ne sont pas du ressort du painte. De faibles défauts d'aspect sont tolérés, L'aspect d'anamble est unitorme, solt légèrement poché, soil lisse, le rechampissage ne présente pas d'irrégulaité.

La finition C, seule inflion possible pour les lasures sur bole extérieurs et les travaux de ravalement. Le film de peinture couvre le subjectife. Il ful appurte un

coloris, mais l'état de limition reliète celul du subjectile, La limition C est d'especi

poché. Le délai d'exècution prévu à l'offe commencera é courir à compter de la date Le dela d'exécution prévu à l'utife commencera à court à compier de la data de démarrage des travaux lixée contractuellement entre les paries et après réception de l'offre acceptée accompagnée de l'acompie, Le détai d'exécution sera protorgé de plein droit dans les cas prévus par la norme NF P 03-001 (Journées d'Intempétics, Cas de lorce majeure. Jours tériés ou chômés inhabituels. Grève générale de la profession, Travaux imprévus). L'eau, l'électricité, les accès, les nires de alockage et d'installation nécessaires à la réalisation des travaux seront mis à la disposition de l'entreprise, grafullement et à confinité des travaux. ité des travaux

ci à proximité des travaux, 4. Propriété Intaligetuelles : les études, devis et documents de toute nature réstent loujours l'antière propriété de l'entreprise. Ils ne peuvent être communiqués à des tiers, ni reproduits, §. Garantige aur le malérier : Pour conserver leurs fonctions initiales, les révêtements installés duivent être entretenus avec le même produit que celui d'origine lorsque le revétement est de la famille des pointures. L'entrellen des revêtements est à la charge du maître d'ouvrage. L'entrellen normal minimum à la charge du maître de l'ouvrage (le client) consiste en

- consiste en :

   l'élimination régulière des salissures, des microorganismos, dos dépôts végétaux, le débouchage des trous de buées de fenétres, la vérification des masticages, des évacuations des eaux pluviales, des solins, des larmiers, etc.,

   le calleutrement innivélait des trous percès pour la pose d'enseignes, canalisations, décorations ou autres affectant des ravalements de protection extérieure pour éviter des pénétrations de que et de générer des défauts de cloquage at/ou de décollement du feuit de revêtement.

  Les moyens et les tréquences des interventions correspondantes sont à prévoir solon l'exposition des currages et l'agressivité de l'environnement :

- solon l'exposition des ouvrages et l'agressivité de l'anvironnement : 2 à 5 ans pour les lasures sur bois extérieurs,

  - 2 a 3 ans pour les peintures sur bois extérieurs,
    3 à 7 ans nur 12 ans pour les ravalaments de maçonneries
    extérieures, selon qu'il s'agit de pelatures microporauses de
    laçades ou de ravalements semi-épais / épais les protégeant des
    intempéries,
  - 3 à 10 ans pour les produits en intérieur,

- 3 à 10 ans pour les produits en intérieur,
- 10 à 15 ans pour les revêtements d'imperméabilité de laçadus.
L'entretien périodique, elfectué auivant le fascicule normalisé FD T 30-300, permet de protonger la durée de vie du revêtement appliqué et de remédier aux attérations exclues de la garantie (ct. DTII 59, l'étaisase GPEM-PV retarmment) : ellérations acceptables dans la limite de 6 % des surfaces (10 % pour les vernis sur beis), altérationandégradations admissibles ou accidentelles déformations févolutions importantes et anormales du support auxquelles le revêtoment n'a pas exprassément fonction de résister : lévates, lissures et des euros pour les avectes de la company de la charce. microlissures, leates, gercos, nœuds, mouvements d'assemblage, etc.), chocs d'origine mécanique ou lluernique, fruitements d'objets contondants, etc., et d'une taçon générale toutes attérations provertant d'un bage anormal, ou correspondant à l'ustre et au vioillissement normaux du revêtement.

La garantie ne s'applique pus un remplacement ni aux réparations qui La garanne no ---résulteratent ;
- de l'usure normato du produit,
- du non-respect das instructions de protection,
- das détauts d'entrette.

- des détauts d'entrette.

6. Responanbilité : L'entreprise dispose d'une assurance de responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers du fait des activités qu'elle exerce et décentate valable pour la france métropolitaire. L'assureur est la ...SNA BTP... agence de SAINT HERBLAM. Une autestation d'assurance sera founie. 7. Récortion des fravaux à lleu des lour achèvement. Elle est prenancée à la demande de l'entrepreneur, par le malité et l'ouvrage, avec ou sons déserves. A défaut elle résulterait outernaiquement de la prise de possession des lieux par le maître de l'ouvrage. La réception sans réserves liber l'entrepreneur de fouvrage. La réception sans réserves liber l'entrepreneur de fouvrage. Si la réception des l'entre l'entrepreneur de fouvrage. Si la réception del intervent judicialirement, les freis correspondants seront à la charge du maître de l'ouvrage.

charge du maître de l'ouvrage. Conditions de réalisation de la réception : les observations sont ellectuées à 2

Continuida de regissario de la redeputri. Les observatoris sont enecutes à 2 m (minimum, sans lumible gasante, angle compris entre 70° et 110°. 

8 <u>Dáhi de l'uraison, Dájal d'intej vontion</u>: Le déjal de livraison cour à partir de la date indigion par le contrat. Pour l'us produits, la fivraison est réputée effectuée chez le maître de l'ouvrage ou sur le chantier. Toute modification du contrat initial postérieure à la prise des cotes au autres mesures et acceptée. par les deux parties donners automatiquement lieu à un report de la date de livralson initiatement prévire. L'antropries RENAISSANCE est dégagée de plein d/dit de tout engagement relatif aux délais de livraison :

dans le cas où les renseignements à fournir par la maître de l'ouvrage ne

- traits la das voires retrangmentents a trontar par le maine de l'ouvrage ne seraient pas donnés en temps voulu.

- dans le cas où l'accès à l'Installation n'a pas été possible à la date prévue du lait du maître de l'ouvrage.

- dans le cus où les conditions de paiament n'auraient pas été respectées par le maître de l'ouvrage : réception du bon de commande et de l'acompte

le marge de Journage : receptors de control de control

clards ávontunis accasionnés par una cause étrangère ou des intempéries, à

- moins de 5 c en extériour et taux d'humidite succitour à 80%.
- moins de 8°c en intérieur et taux d'humidité relative supérieur à 65%.
- almosphère susceptible de donner lieu à condensation
- subjectifes gelés ou surchauffés.

- subjections geins au surchauties.
- conditions activant anormalement le séchage, lempétature supérieure à 35°a (vent, soleit, etc).

9. Limitos, das prestations / Trovaux supprémentaires, urgoris, ou imprévisibles; Tous travaux non prévus explicitement dans l'ottre seront considérés comme travaux supprémentaires; ils douvieront lieu à la signature d'un avenant avant leur exécution, l'entrepreneur est habilité à prende on card d'urgence, toutes dispositions conservatoires nécessaires, sous réserve d'en informer le mattre de l'ouvrage.

10. Put a tra prodition au palement : Les tuyaux sont définis en fonction des

informer le mattre de l'ouvrage.

10. Prix of conditions de palement 1 Les travaux sont définis en fonction des supports connus à la tremiso de l'offre. Sauf alignitations contrains, les travaux prévus à la présente offre sont toujours estimatifs et ne sauralent, en aucun cas, être considérés comme définibles.

Un acompte de 30% sera versé à la signature du devis.

Nos prix seront révisés sur la base de l'indice BT 46 L'indice initial est celui connu à la date de remise de l'offre. L'indice du moits de révision sera pris evec le mattre dérelere.

connu à la dale de remise de l'olire. L'indice du mois de revision sera pris avec le même décalage.

Pm = P0 X (6Tm / BT0) (Pm = prix du marché révisé Po = prix d'origine BTm = Index BT du mois de révision BTo = index BT du mois d'origine)

En use de non-palement à échéance, l'entrepreneur pourra suspendre les travaux dans un délai de 15jours, après mise en demeuro préalable par lestre recommande AR au maître de l'ouvrage restée infructueuse.

Les prix sont étables sur la base des tanse en vigueur à la date de remise de l'entre de l'autre production utéréteure sera appolication.

Les prix sont établis sur la baso des l'aixes en vigueur à la date de remise de l'olfro. Toute variation ultérieure sera appliquée.

Lorsque le montant des travaux, déduction faile de l'acompte versé à la commande, est supérieur à 12,000 euros, le maître de l'ouvrage doit en garantir le palement en vertu de l'article 1799-1 du code civil,

<u>les défiris de nalement</u> Toutes demandes de patement de l'entreprise seront payées dans un détai maximuni de., 45 JOURS date de facture. Tout retard de poieurent donners lieu à des pénalités équivalentes au toux BCE + 10 points, Utre d'auvre pénale de 20% du montant restant du pours être réclamée par l'entreprise en cas de retard de patement, Enfin, pour les clients professionnels une indefunité de recouvrement de 40 Curos sera appliquée en vertu de l'article L 441-5 du code de comprece. L 441-5 du code de commerce.

En cas do polement afficipé aricun esconnte.

11. Médiction : Lorsqu'uns des parties ne se conforme pas aux conditions du marché, l'autre partie la met en demeure d'y satisfaire par lettre recommandée avec accuse de réception.

Le mattre de l'ouvrage, consennateur personne physique, peut, oprès échec de la procédure prévue à l'aliméa ci-dussus, recourir à un mode alternatif deglement des litiges en c'adressant à : MEDICYS 73 boulevant de Clichy – 75009 PARIS - 01 49 70 15 93 Ou à sa plate-forme d'e-médiation :

Vovv.intsilovs.it.
12. Contestations: Tout lilige relatif au présent contrat sera soumis à la juridiction du tilbunal compétent.

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022

Renaissance

# SAS RENAISSANCE Peinture - Ravalement - Sol

Adresse Travaux :
VILLE DE CORDEMAIS
RUE DU PRE AUX MOINES
44360 CORDEMAIS

VILLE DE CORDEMAIS Avenue des 4 vents BP42 44360 CORDEMAIS

Affaire suivie par M. STEPHANE MOUSSA

# DEVIS n°4389 du 18/02/2022

Sujet : Reprise enduit et peinture murs et plinthe, suite dégats des eaux courette théchnique

N°	Désignation	U	Qté	P. U. H.T.	Montant H.T.
	Reprise enduit et peinture murs et plinthe, suite dégâts des eaux courette technique	1	1,00	625,30	625,30
ĺ					
		ļ			

| Montants en Euros | 625,30 | 125,06 | Total T.T.C. | 750,36

Mode de règlement : Virement à 30 jours

Date de validité : 3 mois à date de ce jour. Notre devis est établi sur la base du taux de TVA applicable au moment de sa remise, toute variation de ce taux découlant des dispositions législatives ou réglementaires à venir vous sera répercutée. Nous retourner 1 des 2 exemplaires dûment daté et signé suivi de la mention "Bon pour Accord" accompagné d'un acompte de 30 % à la commande.

L'acceptation du devis vaut acceptation, compréhension et lecture des CGI indiquées en dernière page.

	Accord du client et elegature	ı	Bullian State Comments of the
	<u> </u>	i	Signature du chargé d'affaire
	·	İ	
Ì			
			AND ST DAMES

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage: 15/03/2022

#### CONDITIONS GENERALES D'INTERVENTION

1. Objet et dumaine d'application : Ces conditions générales d'intervention prévalent sur toute autre condition du maître d'ouvrage saut accord express. Saut montion contraire des présentes conditions, la norme NF P 03-001 "est applicable. L'entreprise peut sous-traiter fout ou partie de son marché, 2. Conclusion du marché, 1L'ottre de l'entreprise a une validité de 3 mots à compter de sa date d'établissement ; Au-delà de cette période, l'entreprise n'est

plus lenus. Un exemplaire de l'olire non modifiée, reloumé signé par le nuality de l'ouvrage.

Un exemplatre de l'oltre non modifiée, retourné signé par le mattre de l'ouvrage, constitue l'acceptation du client.
L'enfrepreneur duit questionner le mattre d'ouvrage (le client) sur le fait qu'il souscrive ou non un crédit.
Si le mattre d'ouvrage (le client) informe ne pas recourir à un crédit, il est réputé ne pas emprunter et perd le bénéfice des dispositions des articles L. 311-1 et suivants du code de la consommation relatifs au crédit à la consommation et des articles L. 312-1 et suivants du même code.

2. Conditions d'oraquitient des lacautris Les lavaux seront conformes aux

des articlos L. 312-1 et suivants du même code.

3. Contilitoris d'exdoution des trayque Les trayque seront conformes aux spécifications des normes et DTU en vigueur. Les trayque sont prévue pour être exécutés conformément aux règles de lart, et notamment par référence aux normes de trayaux DTU, plus spécialement DTU 55.1, 59,2,59.3, 59,4 et 42.1, et avis technique le cas échéant. A défaut d'autres précisions, les trayaux de peinture seront exécutés en [miton] § : la planéité générale Initiale n'est pus modifiée, les altérations accidentelles sont corrigées, la finition D est pochéo, quelques défauts d'épiderne et qualques traces d'outils d'application sont attrités.

admis. La Indition A doit étre clairement spécifiée dans le devis accepté par le client. La planélié limitio est salisfaisante. Il eura été procédé aux travaux préparaioltes jugés nécessaires. En extérieur sur maçonnerie, les travaux de regrénge éventuels ne sont pas du ressort du peintre, De faibles défauls d'aspect sont tolérés. L'aspect d'ensemble est uniforme, soit légérament poché, soit lisse, le rechampissage ne présente pas d'irrégularité.
La finition C. seule finition possible pour les lasures sur bois extérieurs et les travairs de ravatement. Le film de peinture couvre le subjectife. Il lui apporte un coloris, mais l'étet de finition refléte celul du subjectie. La finition C est d'aspect poché.

coloris, mais l'état de finition reliéte celui du subjectile. La finition C est d'aspect poché. Le délai d'exécution prévu à l'offre commencera à conur à compter de la data de démarrage des travaux lisée contractuollement entre las parties et après réception de l'offre acceptée accompagnée de l'acompte. Le délai d'exécution sera protongé de plein droit dans les cas prévus par la norme NF P 03-001 (Journées d'intempéries, Cas de force majeure, Jours tériés ou chômés inhabituels. Grèva générale de la profession. Travaux Imprèvus). L'eau, l'électricité, les accès, les alros de stockage et d'installation nécessaires à la réalisation des travaux seront mis à la disposition de l'entreprèse, gratultement et à proximité des travaux.

et à proximité des travaus. 4. Propriété intelloctuello: Les éludes, devis et documents de toute nature résient foujours fantière propriété de l'entreprise, ils ne peuvent être communiqués à des liers, ni reproduits.

communiqués à des liers, ni reproduits.

<u>5. Garanties sur 16. nalétiels</u>. Pour conserver leurs fonctions initiales, les revêtements installés doivent êtra entretanus avec la même produit que celui d'origine lorsque le revêtement est de la familla des pelnures. L'entrellèn des revelements est à la charge du maître d'origrage.

L'entrellien normal minimum à la charge du maître de l'ouvrage (le client)

consiste en :

- l'élimination régulière des salissures, des microorganismes, des dépôis végétaux, lo débauchage dos trous do buéns de tenétres, la vérification des masticages, dos évacuallons des eaux pluviales, des solins, des larmiers, etc.,
- des solins, des larmiers, etc.,
  le calleutrement immédial des trous percés pour la pose
  d'enseigner, conditiations, décorations ou autres affectant dos
  ravalements de protection extérieure pour éviter des pénétrations
  d'enu et de généror des défauts de cloquage et/ou de récollement
  du feuil de rovitoment.
  Les moyens et las fréquences des interventions correspondantes sont à prévoir
  selon l'exposition des ouvrages et l'agressivité de l'environnement :

- osmon des ouvrages et lagressiville de l'environnement : 2 à 5 ans pour les lasures sur bris extérieurs, 3 à 7 ans pour les pelniures sur bris extérieurs, 3 à 7 ans qui 12 ans pour les tavalements de maçonneries extérieures, selon qu'il s'agit de pelniures microporeuses de l'açades ou de revétements semi-épals / épals les protégeant dus intempéries,

Intemportes,

- 3 à 10 ans pour les produits en intérieur.

- 10 à 15 ans pour les revêtements d'impornéabilité de tagados.

L'entretien périodique, effectué suivant le fascicule normalisé FD T 30-806, permet de protonger la durée de vie du revétement appliqué et de remédier aux atérations excluse de la garantie (cf. DTD 69,1/clauses GPEM-PV notamment) : altérations acceptables dans la limite de 5 % des surfaces (10 % pour les verses sur bols), attérations/dégradations admissibles ou accidentelles de avenue aux pour la production de la prograda de la prog pour les vernes air l'obs), agrée autre de provincies du support aureuleules le revélement n'a pas expressement fonction de résister : fézardes, fissures et microlissures, tentes, gerces, nœuds, mouvements d'essemblage, etc.), chocs d'origine mécanique ou thernique, fottements d'objets contondants, cet, et d'une façon générale toutes altérations provonant d'un usage anounal, ou correspondant à fusure et au vieillissement normaix du revélement.

Converpondant a tostire et au vieillissoment normatix du revétament. La garantie nu s'applique pas au rumplacement ni aux réparations qui résulteraient :

- du fusure normale du produit.
  du non-respect des instructions de protection,
  des détauts d'entellion,
  d'une utilisation incorrecte.

6. Responsabilité L'Entreprise dispose d'une assurance de responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers du fait des activilés qu'elle exerce et décennale valable pour le France métropublisine. L'assureur est la SMA BTP..., agence de SAINT HERBLAIN. Une attestation d'essurance sersa fournis. 7. Répention des travaux 1 La réceptium des travaux a fieu dès lour achèvement. Elle est prononcé à la demanda de l'entrepreneur, par le maître de l'ouvrage avec ou sans réserves. À défant elle résulterait automatiquement de la prise de possossion des ficux par le maître de l'ouvrage, la réception sans réserves libère l'entrepreneur de toutes fes obligations contractuelles autres que les garanties légales.

Sita réception doit intervenir judiciairement. les trais correspondants soront à la charge du maître de l'ouvrage.
Conditions de réalisation de la réception : les observations sont électuées à 2 m (minhaum), sans lumitér rassante, angle compris entre 70° et 110°.

on (miniourn), sans lumière rasante, angle compris entre 70° el 110°. <u>9 Ottal de livraison. Vélat d'intervention</u>: Le détai de livraison court à partir de la dele indiquée par le contrat. Pour les produits, la livraison est réputée effectuée chez le maître de l'ouvrage ou sur le chantler. Toute modification du contral lullist postérieure à la prise des cotes ou autres mesures et acceptée par les deux parties donners automatiquement lieu à un report de la date de livraison initialement prévue. L'entreprise RENAISSANCE est dégagée de plein droit de tout angagement

relatif aux délais de livraison :

- riana la catalisto (motorno) de la fournir par le maître de l'ouvrage ne seralent pas donnés en lemps voutu.

   dans le cas où l'accès à l'installation n'a pas été possible à la date prévue du
- fait du maître de l'ouvrage, dans le cas où les conditions de paiement n'uoralent pas été respectées par le maître de l'ouvrage : réception du bon de commande et de l'acompte correspondant.

dans les cas prévus par l'article 3 des présentes conditions générales d'intervention faisant réléronce à la norme NF P 03-001;
 Le délai d'exécution dos ouvrages montionné au dovis no tion pas comple dos rotards éventuels nonnées par une cause étrangère en des intempéries, à

- moins de 6°c en extérieur et taux d'humidité supérieur à 80%. moins de 8°c en intérieur et laux d'humidité relative supérieur à
- alinosphère susceptible de donner lieu à condensation subjectiles gelés ou surchauffés.

- subjectiles gelés ou surchaulfés.
- conditions activant anormalement le séchage, température supérieure à 35°C (vent, soleil, etc).

<u>0. Limitos dos prestotions / Travoux supplémentaines, vinonts ou imprévisibles i Tous travaux non prévus explicitement dans l'olire seront considérés comme travaux supplémentaires; ils donneront lieu à la signature d'un avenant avant leur exécution L'empereneur est hobilité à prendre en cas d'urgence, toutes dispositions conservatoires nécessaires, sous réserve d'en informer le maitre de l'ouvrage.</u>

10. Prix of conditions de palement : Les travaux sont délinis en fonction des supports connus à la remise de l'offre. Souf atpublicas contraires, les travaux prévus à la présente offre sont loujours estimatifs et ne sauralent, en aucun ess, étre considérés comme délinities.

Un acompte de 30,% sera versé à la signature du devis. Nos prix seront révisés sur la base de l'indice 8T 48 t.'Indice initial est celul conqu à la date de remise de l'olire, L'indice du mois de révision sera pris avec le mênte decalage

temêne décalage.

Pm = PO X (PTm / 8TG) (Pm = prix du restrehé révisé Po = prix d'urigine BTm = Index BT du mois de révision BTo = Index BT du mois d'origine)

En cas de non-paiement à échéance, l'entropreneur pourra suspendre les travaux dans un délai de 15jours, après mise en demeure pédable par lottre recommande AR au maitre de l'ouvrage rostée infractique.

Les prix sont établis sur la baso des taxas en vigueur à la date de remise de l'offre. Touto variation utilérieure sera appliquée.

Los prix sont établis sur la baso des taxas en vigueur à la date de remise de l'offre. Touto variation utilérieure sera appliquée.

Los republication de l'active 1790 du code civil.

Los réélats de nalemont :Toutes demandes de palement de l'entreprise seront payées dans un délai maximum de...45 JOURS date de l'active. Tout retard de paiement donnera lieu des péraities équivalentes au toux BCE : 10 points.

Une clause pérale de 20% du montant rostant du poura être réclamée par l'entreprise en cas de relard de paiement. Enfic, pour les clients professionnels une indemnité de reconvernent de 40 Curos aura appliquée on vertu de l'article travaire en la convernent de 40 Curos aura appliquée on vertu de l'article travaire de l'entreprise en cas de relard de paiement. Enfic, pour les clients professionnels une indemnité de reconvernent de 40 Curos aura appliquée on vertu de l'article

une indemnité de recouvrement de 40 Ciuna sera appliquée en vertu de l'article

une indemnilé de reconveniment de su union auto apparent de la 441-6 du code de commerce.

En cas de palement anticipé aucun escompte.

1. Médiation 1 jorsqu'une des parties ne se conforme pas aux conditions du marché, l'autre parile la met en demeure d'y satisfaire par lettre recommandée

mattre, l'autre panie la met en demeure o y saustairs par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le maître de l'ouvrage, consommateur personne physique peut, après échec de la procédure prévue à l'alinéa ci-dessus, recourir à un mode alternail de réglement des litiges en s'adrossant à : MEOCNS 73, boulevard de Clichy – 75009 PARIS - 01 49 70 15 93 Ou à sa plate-forme d'e-médiation : y excipant wax

antamissayazan. 12. <u>Contépitations :</u> Taut litigo relatif au présent contrat sera soumis à la judicition du tribunal compétent.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20220215-2022D08-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022



# **VILLE DE CORDEMAIS**

# Construction d'un espace culturel

#### **AVENANT N° 03**

LOT 18 - CHAUFF. PLOMB. SAN. VENTIL.

# **ENTRE LES SOUSSIGNES:**

Ville de Cordemais au 4 Avenue des Quatre Vents (44360) - représentée par Monsieur Le Maire

d'une part,

et

l'entreprise MISSENARD – Agence de Nantes, CP 2602 – 1 rue du Rémouleur – 44805 SAINT HERBLAIN Cedex

d'autre part,

# IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT:

# ARTICLE 1 : Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet de définir les prestations en plus au marché initial du lot – 18 CHAUFF. PLOMB. SAN. VENTIL. concernant l'opération référencée.

# ARTICLE 2 : Consistance des travaux - Montant de l'avenant

Travaux selon devis joint:

-	Fiche Travaux Modificatifs n°49 (Détail joint)	991.28€
	TOTAL HT TVA 20 %	991.28 € 198.26 €
	TOTAL TTC	1 189.54 €

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022

Le marché qui était de : 532 461.21 € HT soit de 638 953.45 € TTC (après avenant n°2)

est porté à :

533 452.49 € HT soit de 640 142.99 € TTC

ARTICLE 3 : Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Le présent avenant ne deviendra définitif qu'après transmission au maitre d'ouvrage et notification au titulaire.

Fait à CORDEMAIS Le 26 janvier 2022

Le titulaire du marché (Mention lu et approuvé

Lu etapprovive

manuscrite)

Le Pouvoir Adjudicateur

MISSENARD

MTSSENARD QUINT B
(raison sociale inchangée)
Agence de Nantes
1, rue du Rémouleur - CP 2602
44805 SATNT-HERBLAIN Cedex
Tél. 02 40 W 20 40 - Fax 02 40 92 01 90

Par délégation du Maire, le 2<sup>ème</sup> Adjoint

Pascale CORMERAIS

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022

# FICHE DE TRAVAUX MODIFICATIFS Nº 49

Opération : Espace Culturel de Codemais (44) Lot n° : 18 MISSENARD ventilation local stockage peinture Documents en annexe : devis entreprise Origine de la demande Incidence sur autres lots : X Maître d'ouvrage / Utilisateur Acquereur Maître d'œuvre OUI-Contrôleur technique Coordonnaleur SPS Entreprise Autre: évolution réglementation NON Chiffrage Entreprise
MOE (Estimation des travaux) Coût des travaux en Euros : Références Devis : D-NAN-TAU-210042 Montant HT 991,28 € TVA 20% 198,26 € **Montant TTC** 1 189,54 € Analyse du Maître d'œuvre : Cachel et signature **RAUM** architectes ua do Colmar, 44000 Nantes 1. 02 85 37 08 31 / . 00 72 11 61 48 BATE - 622 854 900 - RCS NANTES TVA Introcommunication FR22522854800 Avis de l'OPC : 13/10/2021 Tou serve Police La MOE devra s'assurer des devis complémentaire nécessaire à l'intervention de MISSENARD (carrotage, alimentation électrique, grille ..). TO MENS Nota: travaux fini dans les locaux d'intervention 1:1.1:2:4:00 34 48 F 100 000 € Décision du Maître de l'Ouvrage / Assistant Maitre d'ouvrage : T.ooa-dangagagys Yourga Monsieur le Maire, Daniel GUILLE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022



# **AGENCE DE NANTES**

Nantes - Travaux

1 rue du Rémouleur Case postale 2602 44805 SAINT HERBLAIN Cedex

Tél: 02 40 92 20 40 Fax: 02 40 92 01 90

Siret: 31109848700201 Code NAF: 4322 8

Client

: MAIRIE DE CORDEMAIS

N° Devis Version : D-NAN-TAU-210042

Version Indice

A l'attention de

MAIRIE DE CORDEMAIS 4 AVENUE DES QUATRES VENTS

44360 CORDEMAIS

Tél:

Fax:

# **REMISE DE PRIX**

06 octobre 2021

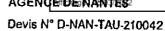
# ESPACE CULTUREL CORDEMAIS VENTILATION LOCAL STOCKAGE PEINTURE

SAS Missenard-Quint 9 Stège Social P.A. La Royeux Irue Eugène Freyssinct - 074:0 GAUCHY Siret : 311 998 487 00284 - N° TVA - FR79 311 998 487 Code NAF - 43228 SAS au capital de 40 000 Eoros - R.C. ST Querrin B 31 1098487 vww.missenard-quart.com

Conditions générales de vente consultables sur : www.missenard-climatique.fr

Accusé certifié exécutoire







# **ESPACE CULTUREL CORDEMAIS** VENTILATION LOCAL STOCKAGE PEINTURE

\[ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	DÉSIGNATION	art.	0.8	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
A	1 - VENTILATION				
A.1	1 - 1 Local stockage peintures RDC				
	Extracteur de gaine 250 m3/h avec inter de proximité et variateur de vitesse	u	1	378,00	378,00
1	Bouche extraction avec module de réglage	ŭ	1	112,00	112,00
	Tube spirale D 200 galvanisė	ml	6	50,88	305,28
	Raccordement électrique sur attente à proximité, compris câblage Inter prox et variateur sous tube IRO	ens	1	196,00	196,00
1	NOTA: ne sont pas compris dans notre offre, l'alimentation électrique depusi le TGBT et la protection, ni les grilles extérieures, ni les percoments et rebouchages				
]	Sous-total 1 - 1 Local stockage peintures RDC				991,28
	Sous-total 1 - VENTILATION			, .	991,28
	Prix de vente total				991,28
1	C.V.A. 20,00%				198,26
7	otal T.T.C.				1 189,54



AGENCE PRéception par le préfet : 14/03/2022
Peris N° D-NAN-TAU-210042

# ESPACE CULTUREL CORDEMAIS VENTILATION LOCAL STOCKAGE PEINTURE

N	DÉSIGNATION	115	ori	PRIX UNITAIRE	PROX FOTAL
	RECAPITULATIF				
A	1 - VENTILATION				
A.1	1 - 1 Local stockage pelntures RDC	† 			991,28
	Sous-total 1 - VENTILATION			•	991,28
	Prix de vente total				991,28
	T.V.A. 20,00%				198,26
	Total T.T.C.				1 189,54

Montant arrêté à la somme de : 1 189,54 € T.T.C mille cent quatre-vingt-neuf Euros et cinquante-quatre cents

Délai d'option : 1 Mois

Valeur économique : Septembre 2021

SAINT HERBLAIN Cedex le 06 octobre 2021

Ce devis est conforme aux presciptions demandées II ne tient pas compte des fournitures et travaux supplémentaires souhaités. Nos prix sont établis sur la base des taux de TVA actuellement en vigueur. Si, postérieurement à l'établissement de nos prix, ces taux viennent à varier ou à être supprimés, il en sera tenu compte dans les prix de règlement.

TONY AUDOUIT	Bon pour Ac Date et signatu	cord re du Client
	1	
	į	

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022



# **VILLE DE CORDEMAIS**

# Construction d'un espace culturel

# **AVENANT N° 03**

#### LOT 22 - TERRASSEMENT VRD ESPACES VERTS

#### **ENTRE LES SOUSSIGNES:**

Ville de Cordemais au 4 Avenue des Quatre Vents (44360) - représentée par Monsieur Le Maire

d'une part,

et

l'entreprise PIGEON TP - BP 10057 - 44152 ANCENIS CEDEX

d'autre part,

# IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT:

# ARTICLE 1 : Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet de définir les prestations en plus au marché initial du lot – 22 – Terrassements VRD Espaces Verts concernant l'opération référencée.

#### ARTICLE 2 : Consistance des travaux - Montant de l'avenant

Travaux selon devis joint:

	Fiche Travaux Modificatifs n°50 (Détail joint)	950.00 €
-	Fiche Travaux Modificatifs n°52 ind B (Détail joint)	1 059.74 €

TOTAL HT	2 009.74 €
TVA 20 %	401.95€
TOTAL TTC	2 411.69 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-214400459-20220215-2022D08-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022

Le marché qui était de : 349 012.25 € HT soit de 418 814.70 € TTC (après avenant n°02)

est porté à :

351 021.99 € HT soit de 421 226.39 € TTC

ARTICLE 3 : Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Le présent avenant ne deviendra définitif qu'après transmission au maitre d'ouvrage et notification au titulaire.

Fait à CORDEMAIS Le 25 janvier 2022

Le titulaire du marché (Mention lu et approuvé manuscrite)

Lu et opprouve

Agenco ANCEMIS
RP 10057 - 44 152 ANCEMIS
RP 10057 - 44 152 ANCEMIS Cedex
Tel-92 40 83 14 83
SERET 556 150 145 00280

Le Pouvoir Adjudicateur

Monsieur le Maire, Daniel GUILLÉ

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022

# FICHE DE TRAVAUX MODIFICATIFS Nº 50 Opération: Espace Culturel de Codemais (44) Lot nº : 22 PIGEON TP Remplacement de la chambre de tirage initiale (chambre courant faible) par une chambre type K1C pour permettre le passage des câbles tarifs jaune. Documents en annexe : devis entreprise Origine de la demande Incidence sur autres lots : Maître d'ouvrage / Utilisateur Acquereur Maître d'œuvre OUI-Contrôleur technique Coordonnateur SPS Entreprise Autre : évolution NON Entreprise MOE (Estimation des travaux) Chiffrage Coût des travaux en Euros : Références Devis : 185371.2 Montant HT 950,00 € TVA 20% 190,00 € Montant TTC : 1 140,00 € Analyse du Maître d'œuvre : Cachel et signature DW architectes Avis de l'OPC: Economie Construction 20/10/2021 48 bd des Pas Enche: 44230 SAINT SEBASTIEN SIE T61-02-40-94-76 () SAS au capital do 100 fc. RCS-NANTES-327-667-133 L'entreprise indique un délai de commande de 2 semaines Site : www.cmb-ecu.fr Décision du Maître de l'Ouvrage / Assistant Maitre d'ouvrage : Monsieur le Maire, Daniel GUILLÉ

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022



#### MAIRIE DE CORDEMAIS

4 Avenue des Quatre vents

44360 CORDEMAIS

ANCENIS le, 25 octobre 2021

Ref : SPIDB

Objet: 190584 CONSTRUCTION ESPACE CULTUREL LOT 22 : TERRASSEMENT YRD ESPACES YERTS

Devis nº: 185371.2

Affaire suivie par : 62 - CHARLOIS BENOIT

Page: 1/1

İ	Nº Prix	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant
	1	Modification d'une chambre électrique				
	1	Dépose de la chambre existante	U	1,00	150,00	150,00
	2	Fourniture et pose d'une chambre KIC	u	1,00	550,00	550,00
		Raccordement des réseaux dû a la pose de la nouvelle chambre et refection des abords	FT	1,00	250,00	250,00

<u>L'entreprise ne participo pas au compto prorato</u> Ce devis est valable 2 mois, actualisation selon nos conditions générales de vente.

Nos prix sont établis sur la base des impôts et taxes en vigueur.

Toute modification ultérieure de ces impôts ou taxes sera répercutée sur les prix.

En raison de l'évolution imprévisible des produits pétroliers les enrobés secont

révisés selon le TPO9 avec R=In/lo.

in-indice du mois n des travaux

lo-Indice ou moment dé l'établissement du devis

Total H.T. 950,00 € T.V.A. 20 % 190,00 € Montant T.T.C. 1 140,00 €

PIGILIA TE LOME ANIQUE Sector MONTOM DE BRETAGNE FACTOR NO TOM DE BRETAGNE 14530 MONTOM DE BRETAGNE TOI, 02 40 45 14 14 SIRET 558 160 176 00264 - APE 42 112



Réception par le préfet : 14/03/2022

# Affichage: 15/03/2022 FICHE DE TRAVAUX MODIFICATIFS N° 52 ind B Opération: Espace Culturel de Codemais (44) Lot n° : 22 PIGEON TP Amenagement de raccordements de voiries par ajout de bordures accès EST et OUEST Documents en annexe : devis entreprise Origine de la demande Incidence sur autres lots : Maître d'ouvrage / Utilisateur Acquereur Maître d'œuvre OUL Contrôleur technique Coordonnateur SPS Entreprise NON Autre: évolution Entreprise MOE (Estimation des travaux) Chiffrage Coût des travaux en Euros : Références Devis : nº185371.4 Montant HT 1 059,74 € TVA 20% 211,95 € Montant TTC 1 271,69 € Analyse du Maître d'œuvre : Cachet et signature **UM** architectes lo Colmor, 44000 Nanioa 37 06 31 / 1 40.72 11 91.40 TVA INVADIGUE DE LA PROPERTIE Economie Construction Coording 40 bd dos Pas Enghu 44230 SAINT SEBASTIEN S CM13 17/12/2021 Avis de l'OPC: Tel. 02 40 94 76 ( SAS au capital do 100 ( RCS NANTES 327 66 ( ) Intervention de l'entreprisePIGEON TP en Janvier 2022 Site : www.cmb-eo-Cachet et signature Décision du Maître de l'Ouvrage / Assistant Maitre d'ouvrage : Monsieur le Maire Daniel GUILL

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022



#### MAIRIE DE CORDEMAIS

4 Avenue des Quatre vents

44360 CORDEMAIS

Ref: SP/DB

ANCENIS le, 15 décembre 2021

Objet: 190584 CONSTRUCTION ESPACE CULTUREL- Amenagement des raccordement sur volrie exterieure LOT 22 : TERRASSEMENT VRD ESPACES VERTS

Devis nº: 185371.4

Affaire suivle par : 62 - CHARLOIS BENOIT

Page: 1/1

Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant
1 1			
ML	9,00	8,05	72,45
M2	4,50	12,05	54,23
ML	9,00	16,44	147,96
ML	9,00	26,55	238,95
M2	1,00	12,05	12,05
ML	10,00	16,44	164,40
ML	10,00	36,97	369,70
	ML M2 ML ML M2 ML	ML 9,00 M2 4,50 ML 9,00 ML 9,00 ML 1,00 ML 10,00	ML 9,00 8,05 M2 4,50 12,05 ML 9,00 16,44 ML 9,00 26,55 M2 1,00 12,05 ML 10,00 16,44

L'entropriso ne participe pas au compte prorata

Ce devis est valable 2 mois, actualisation selon nos conditions générales de

vente. Nos prix sont établis sur la base des impôts et toxes en vigueur. Toute modification uitérieure de ces impôts ou toxes sera répercutée sur les prix.

En talson de l'évolution imprévisible des produits pétroliers les enrobés

révisés selon le TPO9 avec R=In/Io. In-Indice du mois n des travaux

lo=Indice au moment de l'établissement du devis

Total H.T. 1 059,74 € T.V.A. 20 % 211,95 € 1 271,69 € Montant T.T.C.

PIGEON TP LUIRI: ANJOU SACIOULMONTOIR IR TIRETAGNE ZAI! LOARCE FOUNT DE TIRETAGNE TAFOZ TO 45 14 14 SIRET 650 150 176 00204 - APE 4211Z



Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022



# **VILLE DE CORDEMAIS**

# Construction d'un espace culturel

# **AVENANT N°04**

#### LOT 22 - TERRASSEMENT VRD ESPACES VERTS

# **ENTRE LES SOUSSIGNES:**

Ville de Cordemais au 4 Avenue des Quatre Vents (44360) - représentée par Monsieur Le Maire

d'une part,

et

l'entreprise PIGEON TP - BP 10057 - 44152 ANCENIS CEDEX

d'autre part,

# IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT:

# ARTICLE 1 : Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet de définir les prestations en plus au marché initial du lot – 22 – Terrassements VRD Espaces Verts concernant l'opération référencée.

# ARTICLE 2 : Consistance des travaux - Montant de l'avenant

Travaux selon devis joint:

Fiche Travaux Modificatifs n°48 ind B (Détail joint) Fiche Travaux Modificatifs n°63 (Détail joint)		1 699.00 € 2 175.00 €
TC	OTAL HT	3 874.00€
TV	/A 20 %	774.80 €
TC	OTAL TTC	4 648.80€

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022

Le marché qui était de : 351 021.99 € HT soit de 421 226.39 € TTC (après avenant n°03)

est porté à :

354 895.99 € HT soit de 425 875.19 € TTC

ARTICLE 3 : Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

> Le présent avenant ne deviendra définitif qu'après transmission au maitre d'ouvrage et notification au titulaire.

Fait à CORDEMAIS Le 15 février 2022

Le titulaire du marché (Mention lu et approuvé manuscrite)

PIGEON-TP LOIRE ANJOU
Agence ANCENIS
BP 10057 - 44152 ANCENIS Cedex Tél. 02 40 83 14 83

SIRET 550 100 175 00280

Le Pouvoir Adjudicateur

Monsieur le Maire. Daniel GUILLÉ

> Par délégation du Maire, le 2<sup>ème</sup> Adjoint

**Pascale CORMERAIS** 

FICHE DE TRAVAUX MODIFICATIFS	S N° 48 ind B Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022
<b>Opération</b> : Espace Culturel de Codemais (44)	
Personal Lapass Sultarer de Oddernals (44)	
Lot n° : 22	
PIGEON TP	
Alimentation pour véhicule électrique	
Documents en annexe :	
- devis entreprise	
Origine de la demande	Incidence sur autres lots :
Maître d'ouvrage / Utilisateur Acquereur	
Maître d'œuvre Contrôleur technique	<del>oui</del>
Coordonnateur SPS	
Entreprise Autre: évolution réglementation	NON
Chiffrage Entreprise MOE (Estimation des travaux)	7
Coût des travaux en Euros :	Références Devis :
Montant HT : 1 699,00 €	185371.1
TVA 20% : ; 339,80 €  Montant TTC : 2 038,80 €	
2 000,00 0	
Analyse du Maître d'œuvre :	RAUMershitectes
	1 ru de Coimar, 44000 Nantes
	S N. 1 522 854 800) RCS NANTES TVA procommunatal FR22522354900
	- Constitution of the Cons
Avis de l'OPC :	EMB 07/02/2022
	Economic Construction Co.
	14230 SAINT SEBASTIEN C
	SAS au capital de 100
African du Marker de III	RCS NANTES 327 66. Site: www.cmb-ecc.ir
Pécision du Maître de l'Ouvrage / Assistant Maitre d'ouvrage :	Cachet et signature  Monsieur le Maire,
	Daniel GUILLÉ
*	
	R.F. Ole Allanto

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022



# MAIRIE DE CORDEMAIS

4 Avenue des Quatre vents

44360 CORDEMAIS

Réf: SP/DB

ANCENIS le, 28 février 2022

Objet : 190584 CONSTRUCTION ESPACE CULTUREL- Réseaux Technique pour Branchement voiture electrique LOT 22 : TERRASSEMENT VRD ESPACES VERTS

Devis nº: 185371.1

Affaire suivie par : 62 - CHARLOIS BENOIT

Page: 1/1

Nº Prix	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant
1	Réseaux technique pour véhicule electrique				
10.1	Tranchées pour canalisations diverses ( prix n°10.1.1 du marché)	ML	30,00	40,00	1 200,00
10.5.1.1	Fourreau TPC D90mm avec tire fil	ML	60,00	2,15	129,00
10.4.2.1	Chambre de tirage 40x40 avec plaque béton	ML	2,00	185,00	370,00

Ce devis est valable 2 mois, actualisation selon nos conditions générales de vente.

Total H.T.	1 699,00 €
T.V.A. 20 %	339,80 €
Montant T.T.C.	2 038,80 €







Accusé certifié exécutoire

FICHE DE TRAVAUX MODIFICAT	IFS N° 63	Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022
<b>Opération</b> : Espace Culturel de Codemais (44)		
Lot n°: 22		
PIGEON TP Suppression muret technique		
Prolongement de laa bordure basse au niveau de l'accès service Engazonnement supplémentaire		
Documents en annexe ; - devis entreprise		
Origine de la demande  Maître d'ouvrage / Utilisateur Acquereur	Incidence sur	autres lots :
Maître d'œuvre Contrôleur technique Coordonnateur SPS	OUI	
Entreprise Ssi	иои	
Chiffrage Entreprise MOE (Estimation des travaux)		
Coût des travaux en Euros :	Références De	a 1 ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( ( (
Montant HT : 2 175,00 €  IVA 20% : : 435,00 €  Montant TTC : 2 610,00 €		ci-joint en annexe
Analyse du Maître d'œuvre :	DAUI	el el signature M architectes Colmar, 44000 Nantes 7 06 31 / f. 09 72 11 61 49 322 854 900 - 805 NANTES ADD PRIZZSZZ854900
Avis de l'OPC :	alteret i Francis e au distributor i esperanço de Oblidio d'un	Chap 18/02/2022
	TET. SAS AU RCS NA	OZ 40 94
Décision du Maître de l'Ouvrage / Assistant Maitre d'ouvrage :	Cache	WWW.CIT.
		Jonsieur le Maire, Daniel GUILLÉ

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2022 Affichage : 15/03/2022



#### MAIRIE DE CORDEMAIS

4 Avenue des Quatre vents

44360 CORDEMAIS

Réf: SP/DB

ANCENIS le, 18 février 2022

Objet: 190584 CONSTRUCTION ESPACE CULTUREL- Moins value muret technique - plus value bordure et engazonnement LOT 22 :TERRASSEMENT VRD ESPACES VERTS

Devis nº: 186274.1

Affaire suivie par: 62 - CHARLOIS BENOIT

Page: 1/1

Nº Prix	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant
1	Moins value du muret technique	-			-
I	Moins value au prix 12.2 du marché pour réalisation de muret technique parpaings Y/C enduit	ML	-2,00	385,00	-770,00
2	Prolongement de bordure basse au niveau de l'accés de service	, 1			
2	Dépose et repose de bordure existante pour prolongement du paasage en surbaissé au niveau de l'accés de service à la salle	FT	1,00	1 025,00	1 025,00
3	Engazonement		in an		a - 1
3	Engazonnement compris préparation du sol ( prix n° 11.5.1)	M2	800,00	2,40	1 920,00

Ce devis est valable 2 mois, actualisation selon nos conditions générales de vente.

Total H.T.	2 175,00 €		
T.V.A. 20 %	435,00 €		
Montant T.T.C.	2 610,00 €		

PIGEONTE OF THE AND SOCIOUS MONTOIR DE LINE FAONE ZAC Les Rochellos 41000 MONTOIR DE BRETAGNE

Tel. 02 40 45 14 14 SIRET 556 150 175 00264 - APE 42112



